



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10 juin 2011

Université  
de Bretagne Sud

**Vannes**



5 place du Général de Gaulle  
BP 104  
56703 HENNEBONT Cedex  
Tél. : 02 97 36 19 70  
Fax. : 02 97 85 08 90  
[www.sauvegarde56.org](http://www.sauvegarde56.org)



# SOMMAIRE



<b>Projet associatif</b>	7
<b>Organigramme</b>	9
<b>Rapport moral</b> Andrée Cario, Présidente	11
<b>Rapport d'activité</b> Jean Lavoué, Directeur Général	17
<b>Rapport de gestion financière</b> Cécile Henry, Directrice du Pôle Ressources	27

## LES PÔLES

<b>Ressources</b> Cécile Henry, Directrice du Pôle	33
<b>Protection de l'Enfance</b> Jean-Guy Hémono, Directeur du Pôle	43
<b>Insertion Adultes Familles</b> Yves Gicquello, Directeur du Pôle	65





# L'ASSOCIATION

**Siège  
&  
Direction Générale**

5 place du Général de Gaulle  
BP 104  
56703 HENNEBONT Cedex  
Tél. : 02 97 36 19 70  
Fax. : 02 97 85 08 90  
[www.sauvegarde56.org](http://www.sauvegarde56.org)



# PROJET associatif

La compétence  
et la coopération  
au service  
du changement  
social  
et humain



**Nous agissons auprès des personnes**, enfants, adultes et familles en difficultés, en situation de risque d'exclusion ou de marginalisation. La personne humaine est au cœur de notre intervention. Nous accompagnons chacun, **enfant, adulte ou famille**, à retrouver pleinement confiance dans sa place et sa responsabilité, dans le respect de son histoire.

**Nous conduisons une mission d'intérêt général et d'utilité sociale** en tant qu'association d'action sociale sur le territoire départemental. Nous sommes engagés dans un projet continu de changement social et de coopération avec tous les acteurs du département, autres associations, établissements et pouvoirs publics.

**Nous soutenons la promotion des idées et des méthodes** dans la politique de la famille, la protection de l'enfance et la lutte contre l'exclusion.

**Nous sommes organisés en Pôles de compétences** : protection de l'enfance (accueil familial, milieu ouvert, accueil multidimensionnel des jeunes, prévention spécialisée) et accompagnement des adultes et des familles (accueil, hébergement et insertion) où sont privilégiées des réponses diversifiées, adaptables et innovantes.

**Nous accompagnons la professionnalisation** par le développement des qualifications et des compétences. Nous favorisons la coopération, l'échange, la confrontation des idées et des méthodes. Nous contribuons à la formation initiale et continue des professionnels et nous soutenons l'évolution des métiers et des compétences.

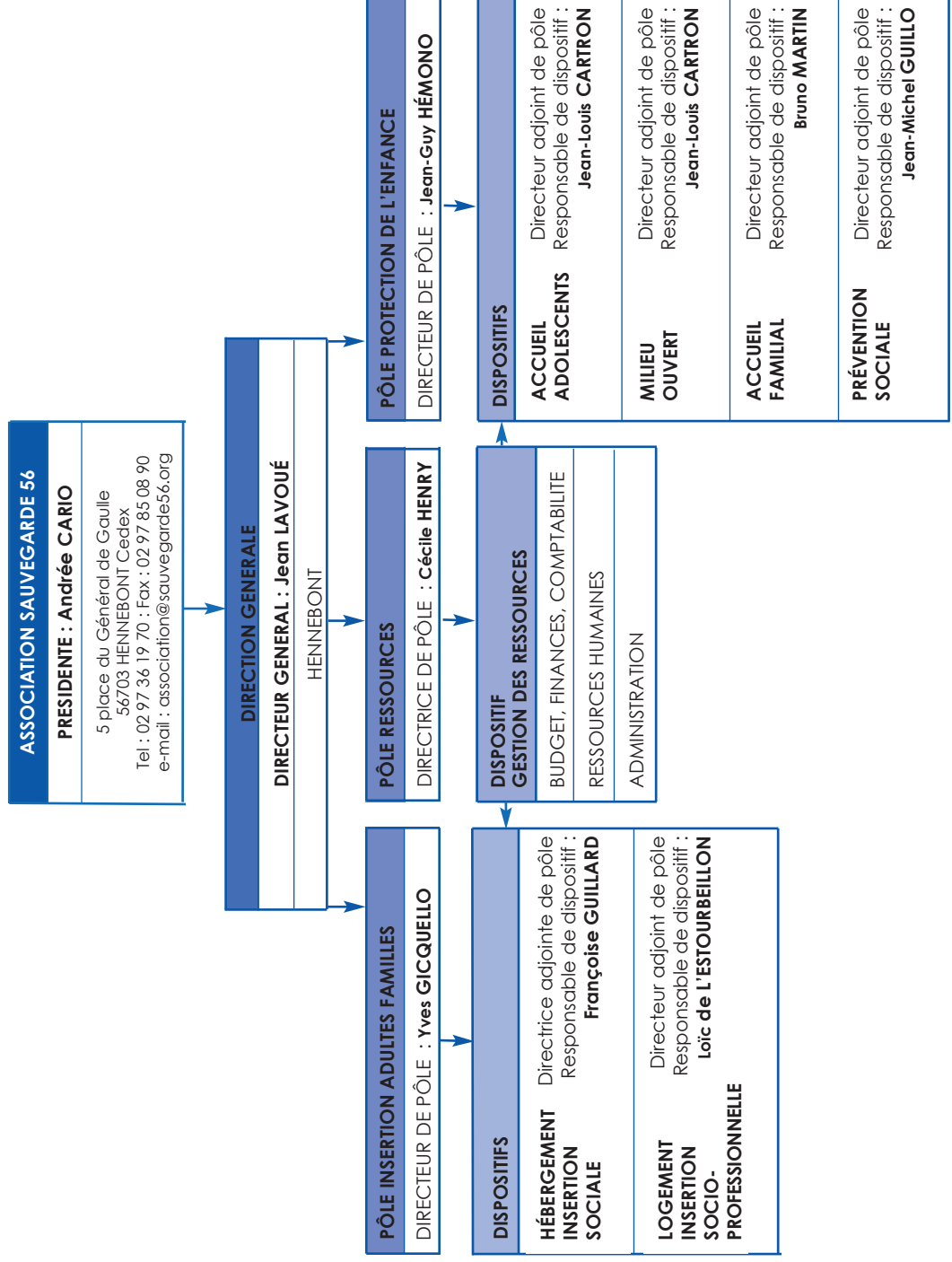
**Nous développons une culture de la responsabilité** qui permet l'autonomie et la capacité de décision des acteurs, dans le cadre de délégations formalisées.

**Nous sommes engagés dans la démarche qualité** et d'amélioration continue des services. Nous répondons aux exigences des politiques sociales par la mise en œuvre de l'auto-évaluation.

**Nous nous projetons dans une démarche prospective** visant à améliorer les réponses aux usagers du département.



# ORGANIGRAMME







AG  
2011

# RAPPORT MORAL

**Siège  
&  
Direction Générale**

5 place du Général de gaulle  
BP 104  
56703 HENNEBONT Cedex  
Tél. : 02 97 36 19 70  
Fax. : 02 97 85 08 90  
[www.sauvegarde56.org](http://www.sauvegarde56.org)



# RAPPORT moral

Andrée CARIO, Présidente

## TRAVAILLER ENSEMBLE LE CHANGEMENT

Je suis heureuse de vous accueillir pour cette Assemblée Générale 2011 qui marque une nouvelle étape dans la transformation de notre association. Si je voulais résumer, je dirai que si 2010 fut l'année de l'aboutissement de notre premier projet associatif, élaboré en 2005-2006, 2011 est l'année du **lancement d'un nouveau projet** que nous voulons résolument davantage **prospectif** et orienté vers **des formes à inventer de développement local et d'animation territoriale et citoyenne**.

### Une structure plus cohérente

L'organisation coopérative et transversale recherchée dans le déploiement de notre précédent projet s'est trouvée confortée par le processus de **fusion avec l'association Espoir Morbihan**. Les axes d'amélioration de notre démarche qualité et leurs plans d'action nous ont permis d'atteindre en 2010 les objectifs visés en termes de structure plus cohérente et d'organisation plus fluide : un **équilibre plus grand entre les deux pôles d'intervention**, une **structuration interne plus efficiente** avec des fonctions de direction mieux identifiées et reliées, une montée en pilotage transversal du pôle Ressources.

Toutefois, il nous reste du chemin à parcourir en ce qui concerne la mobilisation de tous les acteurs associatifs autour d'un véritable **projet de transformation sociale**. Les défis sont nombreux. Les problématiques et les obstacles multiples. Certains seront évoqués dans le cadre des rapports d'activité et financier. Si je me concentre, quant à moi, sur la politique associative, je dirais que nous avons, avant tout, à **inventer d'autres manières de faire société ensemble** : un véritable enjeu qu'en tant que présidente d'une association d'action sociale comme la Sauvegarde 56 je trouve tout à fait essentiel.

### Le nouveau projet associatif

Nous avons entrepris, depuis notre **journée associative de novembre 2010**, avec l'aide du **cabinet conseil Catalys**, de définir une méthode qui soit susceptible de **nous accompagner dans cette voie du changement**. La présence, au sein du groupe d'élaboration du projet, de personnes directement concernées par les actions que nous conduisons nous permet de franchir d'emblée un pas décisif en termes de dynamique de changement. En effet, je suis persuadée que **rien de pourra se penser de neuf en matière d'action sociale sans la forte contribution des personnes intéressées elles-mêmes dans la redéfinition de nos logiques d'action**. D'emblée elles nous emmènent sur d'autres voies qui ne sont pas seulement celles de la prestation de service social, mais plutôt celles de l'écoute et du dialogue, de la reconnaissance, de la participation, du partage de savoir-faire, de la contribution volontaire... autant de thèmes qui peuvent nous aider à réinventer, et je dirais à humaniser davantage encore, le visage de l'action sociale.



AG  
2011

Nous sommes bien sûr engagés **avec les pouvoirs publics** dans ce défi de l'amélioration continue de la réponse et de l'intervention en matière d'action sociale. Mais la **plus value des associations** ne consiste-t-elle pas à chercher et à trouver des **formes inédites de convivialité et de lien social** permettant un réel mieux être pour les personnes ? C'est ce à quoi les membres du Conseil d'Administration et les bénévoles de l'association s'emploient aux côtés des professionnels.

## Un travail en réseau

**Le projet associatif**, nous voulons également le construire avec l'ensemble de nos **financeurs**, de nos **prescripteurs**, de nos **partenaires**. C'est la raison pour laquelle nous vous convierons dès la rentrée prochaine à des séminaires territoriaux où nous chercherons avec vous, ainsi qu'avec les personnes accompagnées et les professionnels, à définir de **nouvelles approches** en matière de **solidarité** et de **proximité**.

Ce travail nous ne le faisons pas seuls non plus, mais en réseau. Avec **d'autres acteurs associatifs** dont nous partageons les visées, les orientations politiques et les valeurs. C'est ainsi que nous venons d'adhérer à la **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRES Bretagne)** et que nous nous trouvons engagés avec d'autres acteurs associatifs du secteur social et médico-social de Bretagne dans la recherche de **nouvelles formes d'expression associative** touchant tant à la question des statuts associatifs, que des solidarités non-monétaires, à l'interrogation des conceptions dominantes de l'économie et à la recherche de participation de toutes les parties prenantes autour de la dynamique du projet.

## Un nouveau lieu d'implantation

L'effort qui a été le nôtre ces dernières années en matière de gestion nous a permis d'être également en mesure de pouvoir nous projeter dans la recherche de **nouveaux lieux d'implantation** associative qui soient **cohérents avec les visées de proximité territoriale et de dialogue entre les acteurs** qui sont les nôtres. Le rapport financier vous traduira cette satisfaction en termes de résultats, en particulier pour l'année 2010. Ainsi, deux projets que l'Assemblée Générale Extraordinaire vient de valider devraient se réaliser d'ici quelques mois sous réserve de l'accord du Conseil Général, notre principal financeur :

**Le choix d'un local associatif à Lorient** permettant non seulement le rapprochement du siège de l'association, de la direction générale et du pôle ressources de l'ensemble des équipements professionnels dont nous disposons sur cette communauté d'agglomération, mais encore l'intégration dans ce même local d'un service de chacun des pôles d'intervention : le service d'accueil d'urgence et le dispositif d'accueil familial. Ainsi, par cette implantation nous voulons aussi donner corps aux orientations qui se dessinent déjà quant au projet :

- proximité territoriale des acteurs et des partenaires
- mise en transversalité des dispositifs professionnels
- rapprochement de l'association des personnes accompagnées

De la même manière, nous souhaitons réaliser sur **Vannes** une seconde opération de **mutualisation de nos dispositifs professionnels**, permettant là aussi une meilleure visibilité de notre association et une plus grande proximité avec les personnes accueillies, les professionnels et les partenaires.

## La raréfaction des ressources

Un thème majeur pour l'action sociale et qui devra forcément trouver des réponses et des mises en perspective dans le cadre de notre projet est celui de la ressource au sens large, qu'elle soit financière ou qu'elle concerne des moyens humains dans une approche non monétaire. Nous l'éprouvons actuellement fortement : **l'argent public se fait plus rare. Certains de nos dispositifs sont fragilisés.** Nous avons conscience bien sûr de ne pas être les seuls concernés par cette évolution. Il s'agit là d'une **problématique par essence collective et politique.** Et nous avons donc des réponses à y apporter. Nous ne pouvons pas seulement attendre et nous plaindre. Nous devons, là encore, frayer des voies nouvelles.

Nous sommes bien conscients de notre responsabilité d'utilisateurs des fonds publics. Bien conscients aussi des atouts, mais aussi des limites d'un système d'intervention sociale qui se réduirait au seul champ de l'expertise individuelle, peu mobilisateur de la compétence des personnes elles-mêmes. Nous sommes persuadés qu'il y a d'autres dynamiques à actionner afin de **mobiliser les ressources collectives et celles de l'environnement** pour un mieux être des personnes en situation de fragilité et de précarité.

Là encore nous ne pouvons nous contenter de chercher seuls des réponses. Pour développer un travail de qualité, il est important de **construire des réponses avec d'autres**, de partager nos intelligences, de nous enrichir des compétences des autres, et d'inventer ensemble de nouvelles formes d'action sociale qui répondent aux besoins nouveaux et tiennent compte des rigueurs budgétaires qui s'imposent à nous. Elles nous obligent à inventer et à nous déplacer par rapport à nos propres fonctionnements.

### Initiatives et perspectives communes pour des logiques d'action consolidées

C'est notamment par des **logiques de coopération et d'alliance renforcées** entre nos associations que nous pouvons entreprendre de relever ces défis. L'exemple de la demande de **fusion de l'Association Espoir Morbihan avec notre association** peut s'inscrire dans cette perspective. Mais ce n'est pas le seul modèle. Nous avons à inventer des formes de mises en commun de nos initiatives et de nos perspectives qui peuvent consolider nos logiques d'action. Nous avons d'ores et déjà développé de **forts partenariats au sein du département**, avec **CAPE 56** en protection de l'enfance et **SOLIDEP 56** en accompagnement et insertion des adultes. Nous élargissons également nos recherches de coopération aux **territoires voisins** et en particulier avec certaines associations du **Finistère** dont nous nous sentons proches en termes de vision et de projets : **Don Bosco, Kan Ar Mor, Trévidy...** En matière de protection de l'enfance nous avons contribué à la mise en œuvre d'une **plateforme interfédérale** dont nous soutenons fortement le projet, réunissant l'ensemble des acteurs de la **région Bretagne** intervenant sur ce champ.

Mais les coopérations entre associations ne peuvent constituer les seules ressources en ces temps difficiles de restriction budgétaire. Les logiques concurrentielles en contexte de pénurie risquent d'ailleurs de fragiliser les meilleures intentions partenariales. C'est pourquoi il nous faut trouver également d'autres ressources pour continuer à exercer dans de bonnes conditions notre mission professionnelle en direction des personnes en grandes fragilités. **Le secteur de l'action sociale saura-t-il mobiliser l'apport économique du monde de l'entreprise ?** C'est là aussi un axe que nous voudrions donner à notre projet.

Bien sûr, même si c'est un sujet souvent difficile à aborder avec les professionnels, nous nous devons de penser et de développer l'articulation du bénévolat et de l'exercice de nos missions techniques. Ce sont des expériences que nous avons conduites déjà avec succès : sur une très longue période dans le cadre de l'**AEMO de Vannes** puisque l'équipe de **bénévoles en soutien scolaire** existe déjà depuis plus de 25 ans ; dans le cadre du **Centre d'accueil des demandeurs d'asiles**, plusieurs bénévoles apportent aussi leur concours et leur soutien aux personnes accueillies en parfaite complémentarité avec l'action des professionnels.

Inutile de vous dire que l'association est et restera particulièrement vigilante à la **complémentarité entre bénévolat et professionnalisme**, consciente que les missions humaines et sociales sur lesquelles nous intervenons exigent tout autant **compétence et engagement**. Toutefois, pour compléter et aller au-delà d'une approche purement technique et professionnelle s'adressant aux usagers de nos services, il me paraît important que nous puissions engager de nouvelles formes d'action bénévoles. Dans cette même perspective, il nous faut aussi renforcer encore nos partenariats et nos coopérations avec les associations caritatives et humanitaires. C'est ainsi que nous avons contribué récemment à créer un second groupe d'entraide logement avec ces partenaires sur le pays de Lorient.

### La participation des usagers

Enfin, impossible de ne pas se poser la question de la ressource des personnes elles-mêmes ! Pour nos associations historiquement construites sur une logique d'aide professionnalisée, il est important d'inventer **avec les personnes elles-mêmes** de nouveaux espaces d'entraide et de solidarité. C'est tout ce que nous découvrons par exemple avec admiration dans l'initiative des **Groupes d'entraide mutuelle**, avec notamment l'expérience du **GEM L'escale** dont l'Association Espoir Morbihan nous a transmis le parrainage ! Comment faire en sorte que les personnes qui le peuvent et le souhaitent soient elles-mêmes contributives à l'effort de solidarité ?

Les premiers temps d'échange que nous avons pu avoir avec ces personnes dans le cadre de notre groupe projet nous le confirment : ce qu'elles nous ont dit et ce à quoi elles veulent participer, c'est ce que nous ressentons nous-mêmes en tant que bénévoles comme dimension essentielle de notre engagement : quand on donne on reçoit, et par ailleurs - et c'est fondamentalement humain - si on reçoit on veut aussi donner. **La vie en société n'est faite que d'échange, de don et d'accueil, de retour aussi vers celui qui a donné, ou de contre-don : c'est cela qui permet de vivre ensemble.** Et c'est aussi fondamentalement cela que veut servir le projet d'une association comme la nôtre.



AG  
2011

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**Siège  
&  
Direction Générale**

5 place du Général de gaulle  
BP 104  
56703 HENNEBONT Cedex  
Tél. : 02 97 36 19 70  
Fax. : 02 97 85 08 90  
[www.sauvegarde56.org](http://www.sauvegarde56.org)



# RAPPORT d'activité

Jean LAVOUÉ, Directeur Général

## UN NOUVEAU CAP

L'année 2010 constitue une étape marquante pour la Sauvegarde 56 : que ce soit en termes d'organisation, de méthode ou de projet, cette année marque l'ouverture d'une nouvelle phase de l'histoire associative. Je voudrais dans ce rapport d'activité souligner l'enjeu de ce nouveau cap.

### Processus de fusion et création d'une équipe de direction générale

Deux événements coïncident en 2010 : la préparation de la **fusion avec l'Association Espoir Morbihan** entraînant le regroupement au sein du **Pôle Insertion Adultes Familles** de la Sauvegarde de l'ensemble des activités d'Espoir Morbihan ; c'est aussi la **création d'une équipe de directeurs de pôles** au 1er janvier 2010, avec la nomination de **Jean-Guy Hémono** à la direction du Pôle Protection de l'Enfance et de **Yves Gicquello** à la direction du Pôle Insertion Adultes Familles rejoignant ainsi **Cécile Henry** déjà en fonction de directrice du pôle Ressources depuis un an.

Ces deux événements coïncident et sont bien sûr en synergie l'un avec l'autre. Cependant ils ne s'inscrivent pas de la même manière dans l'histoire de l'association. Si la fusion avec l'AEM se présentait comme un événement imprévu, il n'en était bien sûr pas de même en ce qui concerne **la création des directions de pôles déjà inscrites dans le cadre du projet associatif de 2006**. L'élargissement du pôle Insertion Adultes Familles dans le cadre de la fusion est venu donner **davantage d'équilibre à l'organisation associative** tout en augmentant aussi, j'y reviendrai, certains défis.

La fusion en elle-même s'est déroulée selon le cadre prévu. Un certain nombre de problématiques salariales, dans le cadre de la transposition entre la Convention Collective 51 et la Convention Collective 66, ainsi que la question de la mutuelle obligatoire, ont nécessité des précisions outrepassant la date effective de la fusion du 1er janvier 2011. Néanmoins **des réponses satisfaisantes ont pu être trouvées pour la quasi totalité des situations** et nous sommes désormais entrés dans la phase de négociation sur les accords collectifs propres à chacune des associations, négociation qui doit aboutir à un **accord global avant le 31 mars 2012**.

### Démarche qualité et plans d'action

Cette transformation organisationnelle de l'association, permettant la réalisation de cette fusion dans de bonnes conditions, n'aurait pu être accomplie aussi aisément si elle ne s'était appuyée sur la **démarche qualité mise en œuvre à la suite du premier projet associatif**. La feuille de route de la direction générale et de son équipe de direction s'y trouve tracée par la **déclinaison des plans d'action**. Cette démarche a donné **une vision d'ensemble** permettant d'y inscrire sans difficulté le processus de fusion.



A  
G  
2011

Ainsi l'aboutissement du premier projet associatif par cette organisation renouvelée permet dès l'année 2010 à l'association de se **projeter dans une nouvelle phase de projet** qui soit cette fois-ci à la fois **globale** et **locale** : c'est à dire qui ne concerne pas que l'association dans son ensemble, mais qui puisse s'attacher également à **mettre en harmonie les projets de service et de dispositifs au sein de chacun des pôles**. D'où le choix qui a été posé d'un même **organisme conseil, Catalys**, pour accompagner le **projet associatif** ainsi que le **projet de chacun des pôles**.

### Usagers et territoires

Très rapidement, la nouvelle organisation a mis en évidence les points qui n'avaient pas été suffisamment abordés dans le cadre du précédent projet : la question du **lien entre l'association et les usagers**, et le **déplacement des cultures professionnelles** que cela supposait. La **prise en compte des territoires**. Toute l'organisation interne des pôles s'est attachée à **articuler missions et territoires** pour aboutir à ce dispositif aujourd'hui équilibré de trois directeurs adjoints de dispositifs pour chacun des pôles, articulant à la fois **les champs d'intervention sur l'ensemble du département et les approches transversales et territoriales**. C'est bien sûr avec l'ensemble des équipes que cette prise en compte de la dimension locale peut être conduite dans le cadre du projet.

### Choix immobiliers

Ces orientations du projet se sont aussi traduites en termes d'options immobilières pour les années à venir. La nécessité de **trouver de nouveaux locaux** pour certains services, les **coûts importants du marché localif** et l'enjeu de **regrouper les équipes professionnelles** pour faciliter cette mise en œuvre du projet ont conduit l'association à retenir des **options sur Lorient et Vannes** dont la Présidente vous a parlé et qui auront un impact important sur le positionnement associatif et le déploiement de son projet.

### Frais de siège

Ces choix doivent être confirmés dans le cadre de la nouvelle autorisation des frais de siège **actuellement en cours de négociation** avec les services du **Conseil Général** : étape importante puisqu'elle doit intégrer, non seulement les **éléments de fonctionnement existants** dans le cadre de la **nouvelle organisation** de l'association par pôles, mais également les conséquences de la **fusion avec l'association Espoir Morbihan**, ainsi que ces perspectives concernant de **nouvelles implantations immobilières**, notamment sur Lorient où se trouverait désormais localisé le siège de l'association.

### Contraintes financières

Face à ces évolutions internes de l'association, c'est surtout **l'environnement socio-économique** qui retient toute notre attention. L'extension du pôle Insertion Adultes Familles avec l'arrivée de l'AEM, si elle donne des **marges de manœuvre**, cumule aussi des **difficultés importantes**. Les options professionnelles développées en matière de **CHRS dans le Morbihan**, en accord avec les autorités administratives du département, sont aujourd'hui lourdement pénalisées par une **logique de convergence tarifaire régionale**.

Peu de solidarité régionale joue entre les associations. Nous devons faire face et nous efforcer de rassurer les professionnels en inventant avec eux **d'autres manières d'exercer nos missions qui ne bradent pas la qualité que nous avons élaborée**. C'est un chemin de crête difficile. Nous sommes en ce moment au cœur de ces défis.

Les CHRS ne sont pas les seuls concernés. **Nombre de budgets de l'Etat sont amputés venant bloquer ou réduire beaucoup de sources de financements intermédiaires**. Les résultats que nous vous présenterons tout à l'heure et qui sont bons pour l'année 2010 ne doivent donc pas venir masquer les difficultés qui se profilent et avec lesquelles nous sommes déjà aux prises.

C'est le cas bien sûr pour le **pôle Insertion Adultes Familles**, au delà même des CHRS, pour ce qui concerne également, par exemple, les **mesures d'accompagnement individuel et d'insertion**. Mais c'est aussi le cas en **protection de l'enfance** pour ce qui touche à la **prévention spécialisée sur Lorient, ou encore à l'Investigation et à l'Orientation Educative, avec des budgets d'Etat en réduction**. Sur ce dernier point, la réaction nationale des associations a été vive et a pu obtenir des résultats. Tout le monde était concerné à la même enseigne. Il n'en va pas de même pour les secteurs où les constructions sont le résultat de particularités locales et historiques. **L'alignement de l'ensemble des structures aux mêmes coûts peut avoir des effets dévastateurs sur les processus de professionnalisation avancés**. Les risques d'un moindre service rendu aux usagers ne sont bien sûr pas à écarter et l'association, restera vigilante pour défendre l'intérêt de ces derniers.

## Mesures de GRH appropriées

Ce contexte difficile oblige la direction à mettre en œuvre des mesures appropriées afin de **sauvegarder l'emploi et de sécuriser les contrats à durée indéterminée**. C'est la raison pour laquelle, pour tout poste ouvert au recrutement depuis le mois d'avril 2011, sont considérées en priorité les situations de personnels qui pourraient être exposés sur le poste qu'ils occupent dans le cadre des restrictions budgétaires.

## La Convention Collective 66

La Convention Collective 66 est en négociation difficile depuis plusieurs années. Peu nombreuses sont les associations qui se réfèrent à la **Convention Collective 66** dans le cadre de la **gestion des dispositifs d'insertion et d'hébergement social**. Nous devons faire valoir auprès des financeurs cette **particularité**. Néanmoins les nouveaux dispositifs de financements publics semblent de moins en moins enclins à tenir compte de leurs engagements antérieurs et des signatures qui sécurisaient jusqu'alors les ressources des associations.

## De nouveaux projets

Dans ce contexte de contrainte renforcée, l'association ne doit pas réduire ses efforts en termes de **développements** et de **projets**. Outre la **veille sur les appels à projets**, nous sommes engagés sur des initiatives nouvelles dans plusieurs directions :

- dans le cadre d'un partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Mission Locale de Vannes pour une **action d'insertion professionnelle en direction des jeunes 16-18 ans** ;
- avec la ville de Séné pour l'**accompagnement et la mise en place d'un dispositif jeunesse approprié** ;
- avec Cap Lorient dans le cadre d'un **projet de Ressourcerie-recyclerie** ;
- avec les Etablissements publics de santé mentale de Vannes et Lorient et des associations départementales dans le cadre du **développement d'une coopération au service des personnes en situation de handicap psychique**.

## Coopération entre les GEM

Dans le cadre de la responsabilité de son parrainage à l'égard du **Groupe d'Entraide Mutuelle l'Escalé**, l'association est attentive à accompagner la **dynamique de coopération et de réseau entre les GEM**, telle qu'elle est portée par leurs responsables. Ces initiatives d'entraide conduites par les personnes concernées elles-mêmes doivent nous inspirer des **innovations dans d'autres champs de l'action sociale**. Le projet associatif devrait nous y aider.

## Des partenariats interassociatifs renforcés

Face aux difficultés, nous devons **regrouper nos forces**. C'est ce qui est déjà à l'oeuvre dans le cadre du département avec **CAPE 56, SOLIDEP 56 et le collectif des associations du Morbihan en phase de constitution**. Mais comme l'évoquait la Présidente de l'association, nous cherchons aussi à **élargir nos alliances au-delà du Département**. Les réseaux **fédéraux** et **interfédéraux** de politique associative restent à renforcer. Nous y sommes engagés. Mais nous souhaitons aussi développer des alliances et coopérations renforcées avec des **acteurs associatifs partageant nos valeurs en termes de développement local**.

## Nouveaux défis pour l'action sociale

Notre choix d'adhésion tout récent à la **Chambre régionale de l'Economie Sociale et solidaire** traduit la vision qui est la nôtre d'ancrer l'action sociale dans le champ de solidarités renouvelées. **Le choix politique de l'association tel qu'énoncé par la présidente dans son rapport moral, doit aussi devenir celui de l'ensemble de l'organisation professionnelle**. C'est ce à quoi s'attache l'équipe de direction générale. C'est aussi tout l'enjeu de la réussite d'un projet associatif qui soit fortement porté par ses projets de pôles et par l'ensemble de ses professionnels.



# LA SAUVEGARDE 56

## EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité éducative et d'insertion

**PLUS DE 7.000 PERSONNES**

accueillies et accompagnées en 2010

	2009	2010	Evolution (%)
Nombre de <b>jeunes</b> ayant bénéficié d'une <b>aide éducative</b>	2.119	2.543	120,01
Nombre d' <b>adultes</b> ayant bénéficié de <b>mesures d'accompagnement</b>	3.794	4.582	120,77
<b>TOTAUX</b>	<b>5.913</b>	<b>7.125</b>	<b>120,50</b>

Le personnel

**409 SALARIÉS**

au 31 décembre 2010

Le budget

**MASSE BUDGÉTAIRE** (hors gestion de sites) : **22,48 M€**

Activités gestion contrôlée : **18,49 M€**

Activités gestion propre : **3,99 M€**

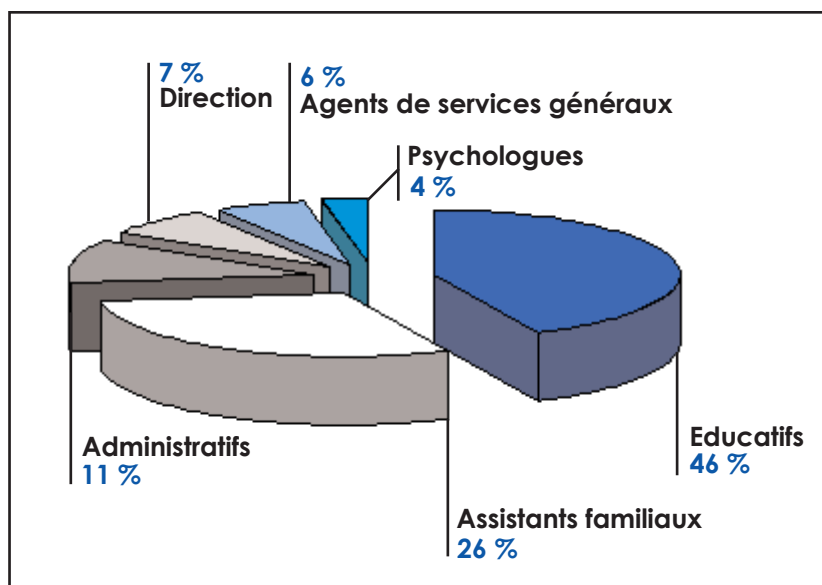
# LA SAUVEGARDE 56 en chiffres



Personnel employé par l'association

**409 salariés avaient un contrat au 31 décembre 2010.**

## RÉPARTITION DES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES



## RÉPARTITION HOMMES/FEMMES PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS

PERSONNEL	Hommes		Femmes		Totaux		
	S56	AEM	S56	AEM	S56	AEM	Total 2010
Direction	10	1	14	3	24	4	<b>28</b>
Administratifs	5	0	33	7	38	7	<b>45</b>
Educatifs	52	17	106	14	158	31	<b>189</b>
Assistants familiaux	8	0	99	0	107	0	<b>107</b>
Psychologues	6	1	5	4	11	5	<b>16</b>
Agents de services généraux	8	1	12	3	20	4	<b>24</b>
Paramédical	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>	<b>89</b>	<b>20</b>	<b>269</b>	<b>31</b>	<b>358</b>	<b>51</b>	<b>409</b>
%	<b>27</b>		<b>73</b>				

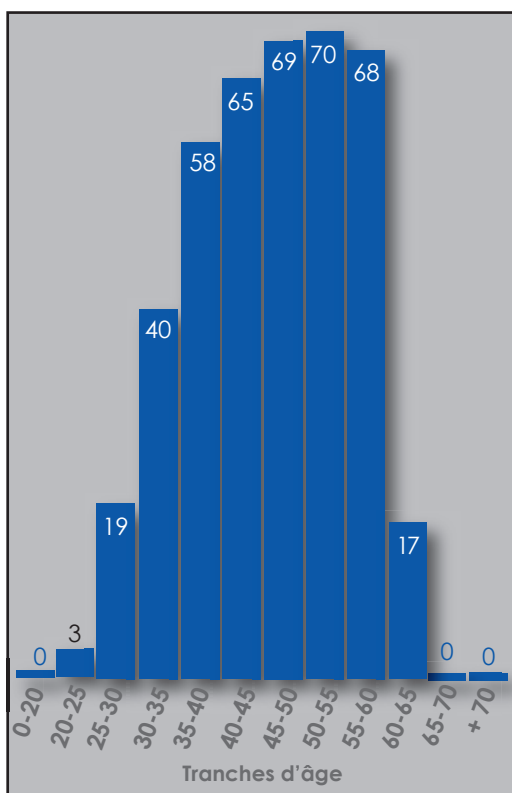
## EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS

	Au 31/12/2009	Au 31/12/2010			Evolution en %
		S56	AEM	Total	
Direction	23	24	4	<b>28</b>	121,74
Administratifs	37	38	7	<b>45</b>	121,63
Educatifs	156	158	31	<b>189</b>	121,16
Assistants familiaux	105	107	0	<b>107</b>	101,91
Psychologues	12	11	5	<b>16</b>	133,34
Agents de services généraux	23	20	4	<b>24</b>	104,35
Paramédical	/	/	/	/	/
<b>TOTAL</b>	<b>356</b>	<b>358</b>	<b>51</b>	<b>409</b>	<b>114,80</b>

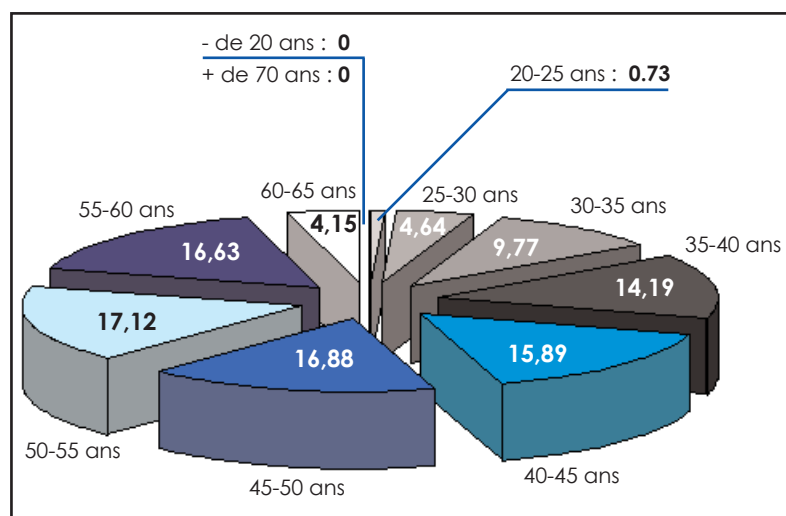
## MOUVEMENTS DE PERSONNEL

CATÉGORIE PERSONNEL	Entrées			Départs		
	S56	AEM	Total	S56	AEM	Total
Direction	2	0	2	5	0	5
Administratifs	5	1	6	38	1	39
Educatifs	41	18	59	2	17	19
Assistants familiaux	12	0	12	11	0	11
Psychologues	2	1	3	4	1	5
Agents de services généraux	6	2	8	7	2	9
Paramédical/Cadres techniques	1	0	1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>22</b>	<b>91</b>	<b>67</b>	<b>21</b>	<b>88</b>

## PYRAMIDE DES ÂGES 2010



## RÉPARTITION PAR ÂGE EN %







# RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE (Extrait)

5 place du Général de Gaulle  
BP 104  
56703 HENNEBONT Cedex  
Tél. : 02 97 36 19 70  
Fax. : 02 97 85 08 90  
[www.sauvegarde56.org](http://www.sauvegarde56.org)



# RAPPORT de gestion financière

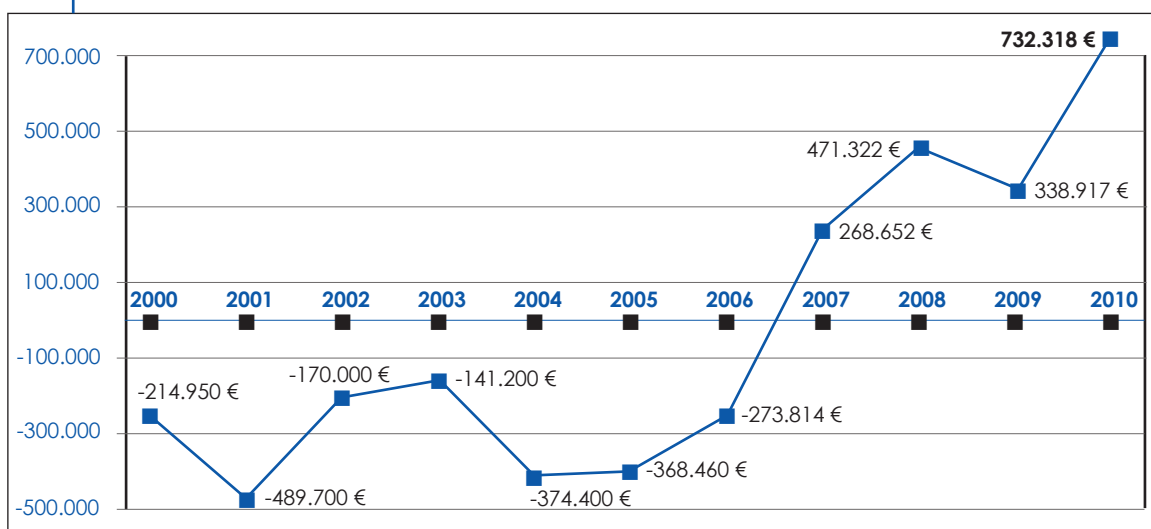
Cécile HENRY, Directrice du Pôle Ressources

## EXTRAIT

### Le résultat financier 2010

Sauvegarde 56	+ 504.000 €
Association Espoir Morbihan	+ 228.000 €
<b>Total Résultat comptable 2010 Sauvegarde 56</b>	<b>+ 732.000 €</b>

### Les résultats de la Sauvegarde 56 de 2000 à 2010



### Structure du résultat financier

<b>Gestion contrôlée</b>	+ 595.000 €
<b>Gestion propre</b>	+ 137.000 €

#### La gestion contrôlée

Sauvegarde 56	AEM
+ 525.000 €	+ 69.500 €

Elle est globalement **très excédentaire** et en **forte hausse** comparativement à 2009. (140.000 €). AEM et Sauvegarde sont toutes deux excédentaires sur la gestion contrôlée. **50%** du résultat de la gestion contrôlée Sauvegarde proviennent du **dispositif d'accueil familial (PF+SAFHIR)**. **Les deux actions en gestion contrôlée de l'AEM sont excédentaires** (CPO et CHRS).

#### La gestion propre

Sauvegarde 56	AEM
- 21.000 €	+ 158.500 €

**Les actions en gestion propre de la Sauvegarde 56 sont globalement déficitaires.** L'excédent AEM provient à **70%** de produits issus de la **vente de 2 appartements** (produits exceptionnels).

## Analyse par activité

### Analyse des résultats de la gestion contrôlée

Financements	Résultat comptable 2010	Reprise de résultat	Autres	Résultat administratif 2010
DDISS	124.813,08 €	0 €	0 €	124.813,08 €
DDISS/PJJ	309.745,06 €	0 €	-45.262,00 €	264.483,06 €
PJJ	65.453,00 €	4.642,24 €	0 €	70.095,24 €
DDCS	31.252,90 €	0 €	0 €	31.252,90 €
ARS	63.098,78 €	0 €	0 €	63.098,78 €
FRAIS DE SIÈGE	613,31 €	0 €	0 €	613,31 €
<b>TOTAL</b>	<b>594.976,13 €</b>	<b>4.642,24 €</b>	<b>-45.262,00€</b>	<b>554.356,37 €</b>

- Le **résultat comptable** de la gestion contrôlée est un **excédent de 595.000 €**.
- Le **résultat administratif** de la gestion contrôlée est un **excédent de 554.000 €**. Ce résultat intègre les mécanismes de reprise de résultat et annule les reprises de provisions non financées sur les comptes administratifs des exercices précédents.

En 2010 :

- Une reprise de résultat déficitaire est globalement réintégrée pour un montant de **-4.642€** ; elle provient exclusivement de l'IOE, les reprises de résultats liées à la DDISS s'annulant entre elles ;
- Des reprises de provision enregistrées en comptabilité sur l'AEMO et le SPFS pour **45.262 €**, mais non financée sur les précédents comptes administratifs, sont annulées.

### Analyse des résultats de la gestion propre

	2009	2010	Ecart
MEDIATION PENALE	-1.988 €	1.408 €	3.396 €
HEBERGEMENT	736 €	2.649 €	1.913 €
DISPOSITIF ETRANGERS	0 €	-2.203 €	-2.203 €
INSERTION	-105 €	23.778 €	23.883 €
LOGEMENT	3.491 €	-50.320 €	-53.811 €
GENS DU VOYAGE	387 €	-2.808 €	-3.195 €
URGENCE	0 €	19.824 €	19.824 €
ACCUEIL HIVERNAL	0 €	-2.408 €	
CONSOLIDATION	10.000 €	7.226 €	-2.774 €
AVA	7.000 €	4.958 €	-2.042 €
CUISINE	-9.000 €	14.721 €	23.721 €
POLE PRO GP	0 €	23.196 €	23.196 €
SITES	-1.707 €	-5.500 €	-3.793 €
SIEGE SOCIAL SAUVEGARDE	197.759 €	-8.180 €	-205.939 €
SIEGE SOCIAL AEM	-30.000 €	111.000 €	141.000 €
TOTAL SAUVEGARDE	198.573 €	-21.352 €	-219.925 €
TOTAL AEM	-22.000 €	158.694 €	180.694 €
<b>TOTAL GESTION PROPRE SAUVEGARDE 56</b>	<b>176.573 €</b>	<b>137.341 €</b>	<b>-39.231 €</b>

La **gestion propre** présente un résultat globalement excédentaire de l'ordre de **137.000 €**.

Dans le détail, les actions en gestion propre (hors siège et sites) dégagent un **excédent de 40.000 €**.

Les **sièges** (Sauvegarde et AEM) et les **gestions de sites** enregistrent globalement un excédent de **97.000 €**.

## Analyse et mise en perspective

L'année 2010 se termine avec un résultat financier excédentaire de l'ordre de **732.000 €**. Les excédents sont enregistrés sur la gestion contrôlée et sur la gestion propre. Ils sont issus de la Sauvegarde et de l'AEM.

Les principaux éléments à retenir de cet exercice 2010 sont les suivants :

### Sauvegarde 56

- Bonne santé économique globale sur la **gestion contrôlée de la Protection de l'Enfance** et perspective d'affectation de l'excédent à l'investissement ;
- Le **CHRS** et le **CADA** sont légèrement excédentaires en 2010, en lien avec les mises en perspectives budgétaires annoncées ;
- Les **actions en gestion propre** sont globalement déficitaires. Plusieurs niveaux d'alerte sont d'ores et déjà activés : **Keranne Latitudes, ALT & FSL** plus spécifiquement ;
- Résultat positif sur les **mesures individuelles**, en lien avec la clôture de l'activité (résultat exceptionnel).

### AEM

- Résultat excédentaire sur le **CHRS**, après traitement d'une créance ancienne ;
- Bon résultat économique du **pôle professionnel** en lien avec de la suractivité ;
- **Les autres actions en gestion propre** sont excédentaires globalement mais des signaux d'alerte sont activés (Brest) ;
- Enregistrement d'un produit exceptionnel sur le **siège** à hauteur de **113.000 €**.

Le résultat de 2010 se décline donc de la façon suivante :

Résultat d'exploitation	Résultat exceptionnel	Résultat global
+ 586.000 €	+146.000 €	+ 732.000 €

L'Association Sauvegarde 56 a vécu un évènement important en fin d'année 2010 avec **la fusion absorption de l'Association Espoir Morbihan**.

En difficulté économique sur les années précédentes et confrontée à une taille critique, l'AEM a engagé des échanges avec la Sauvegarde 56 afin de formaliser les bases d'un projet commun.

D'un point de vue financier, la fusion se traduit dès l'exercice 2010 par **un résultat commun excédentaire de plus de 730.000 €**.

Si l'AEM a pu rencontrer des problématiques de trésorerie au cours de l'exercice, les décisions visant à l'assainissement de la structure financière prises par la direction de l'AEM portent leurs fruits en 2010.

En effet, les actions menées par l'AEM sont pratiquement **toutes excédentaires cette année**, ce qui témoigne d'un **engagement fort dans la volonté de redressement économique**.

Par ailleurs, l'Association Espoir Morbihan réalise la vente de deux biens, ce qui lui permet de **consolider partiellement sa trésorerie** et d'intégrer **113.000 € de produits exceptionnels**.

**Ainsi, les résultats de la Sauvegarde 56, eux-mêmes très excédentaires, se trouvent encore valorisés par l'intégration de l'AEM.**

A ce stade de l'analyse, les indicateurs sont plutôt bons.

Cependant, la **mise en perspective économique et budgétaire** nous contraint à un discours beaucoup plus nuancé. Certains **risques financiers** se confirment, d'autres se profilent, voire s'affirment, et obligent l'association à une **analyse précise et rigoureuse des engagements économiques** sur nombre de ses actions :

- Les **CHRS** : réduction de la dotation ;
- Remise à plat du financement du service de **prévention spécialisée** ;
- Modification envisagée des modalités de financement de la mesure **IOE** ;
- Interrogation sur les modalités de financement du service de **médiation** ;
- Incertitudes sur le montant des financements **Keranne Latitudes** pour 2011 ;
- Interrogation sur le fonctionnement budgétaire en 2011 **des activités basées à Brest** ;
- Incertitudes sur le **maintien du niveau de financements sur certaines activités**, en particulier en **gestion propre**.

Dans ce contexte, l'Association se positionne et, forte de ses expériences antérieures, engage des **processus adaptés** :

- Mesures prises en matière de GRH de façon à **consolider les emplois** par une **analyse rigoureuse des postes** ;
- Mobilisation de l'Association auprès des **partenaires** et **financeurs** ;
- Projection dans des **développements ou créations d'actions** : projet PJJ, projet Séné, Maison relais, Résidence d'accueil, etc. ;
- Réponse à de nombreux **appels à projet** et mise en place d'une **mission transversale** dédiée à la **veille** sur ces appels à projet ;
- Réflexion sur la **fonction achat** au sein de l'Association et **optimisation des parcs** (gestion locative en particulier).

C'est donc dans cette conjoncture que la Sauvegarde 56 nouvellement configurée fait ses premiers pas. La contrainte est forte mais **l'addition des forces des deux associations ne peut qu'être bénéfique dans la recherche de solutions adaptées**.

C'est également dans ce contexte que **l'Association affirme ses choix immobiliers**. Deux achats importants pourraient se concrétiser au cours de l'année 2011, avec pour objectifs :

- des **locaux mieux adaptés** aux missions confiées ;
- la reconstitution d'un **patrimoine** pour l'Association ;
- la recherche d'**économies d'échelle**.

Enfin, le **renouvellement des frais de siège** actuellement en cours auprès du Conseil Général représente une **étape majeure** dans la **consolidation organisationnelle de la Sauvegarde** et la **reconnaissance des enjeux et des missions administratives** qui sont ceux d'une **association de 400 salariés**.



AG  
2011

# PÔLE RESSOURCES BILAN 2010

Budget, finances, comptabilité  
Ressources humaines  
Administration



*Sauvegarde* 56

5 place du Général de Gaulle  
BP 104  
56703 HENNEBONT Cedex  
Tél. : 02 97 36 19 70  
Fax. : 02 97 85 08 90  
[www.sauvegarde56.org](http://www.sauvegarde56.org)



# FORMALISATION DU PROJET DE PÔLE, DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS

L'année 2010 constitue une première étape dans la formalisation du projet du pôle. En effet, et suite à une période de consultation, les orientations générales du pôle ressources ont fait l'objet de validations associatives en fin d'année 2010. Parallèlement, les actions du pôle se sont poursuivies et même développées sur certaines thématiques. La préparation de la fusion avec l'Association Espoir Morbihan a représenté l'un des enjeux majeurs du pôle en 2010.

## Le pôle ressources : les orientations générales

Fin 2010, sur proposition de la Direction du Pôle Ressources, l'Association s'est positionnée sur les **orientations générales** qu'elle souhaitait valoriser pour ce pôle. Ces orientations tiennent compte des **échanges** qui ont eu lieu sur toute la **phase de consultation avec les professionnels administratifs** directement concernés (septembre et octobre 2010). Elles ont également fait l'objet d'une **présentation** et d'un **échange en Comité d'Entreprise**.

Les validations associatives se sont déroulées en **Comité de Direction** le **8 novembre 2010** et en **réunion de Bureau** le **23 novembre 2010**.

Les notions, enjeux et principes énoncés guident une **seconde étape** ayant pour objectif la **finalisation technique** du projet du pôle ressources.

Une **phase de réflexion sur la déclinaison opérationnelle du projet de pôle** se met en place sur l'année 2011. Les orientations générales feront référence dans cette réflexion.

## La répartition en 3 grands domaines d'activité

### ■ La mission Comptabilité/Finances/Budgets

- Elle s'organise autour de deux axes :
  - **la comptabilité des pôles :**
  - **la comptabilité de la Direction Générale et du siège, intégrant les enjeux de consolidation et les enjeux de comptabilité transversale.**
  
- **Enjeux prioritaires sur cette mission :**
  - Renforcer la sécurisation et l'intégration de la comptabilité du Pôle Insertion Adultes Familles ;
  - Poursuivre la formalisation des procédures et les tableaux de bord communs transversaux ;
  - Renforcer l'harmonisation des méthodes de travail par une animation participative des ressources comptables.

### ■ La mission Ressources Humaines/Paie

- Elle s'organise autour de trois axes :
  - **la gestion des ressources humaines,**
  - **la gestion administrative du personnel,**
  - **la paie.**
- **Enjeux sur cette mission :**
  - Garantir une fonction support en GRH en adéquation avec la taille et les enjeux de l'Association (dynamiques de GPEC et de formation professionnelle en particulier) ;
  - Progresser dans la sécurisation de la fonction paie (doublure) ;
  - Progresser dans la production des document relatifs aux ressources humaines et à la gestion administrative du personnel (contenus et échéances).

### ■ La mission Administration/Communication/Logistique

- Elle s'organise autour de trois axes :
  - **le secrétariat et l'administration générale,**
  - **la communication,**
  - **la dynamique «centrales d'achats» et la gestion de parcs.**
- **Enjeux sur cette mission :**
  - Renforcer la fonction accueil, notamment dans les nouveaux locaux ;
  - Renforcer les fonctions secrétariat administratif et secrétariat associatif ;
  - Développer une fonction support relative aux enjeux de la communication ;
  - Développer une compétence administrative sur la gestion des appels à projets ;
  - Mettre en place un suivi administratif renforcé sur les conventions ;
  - Mettre en place des dynamiques de centrales d'achats garantissant une qualité du service rendu aux services demandeurs ;
  - Mettre en place des tableaux de bord réactifs et pertinents sur les parcs.

## Les enjeux transversaux

La mission du Pôle Ressources repose sur **4 enjeux principaux** :

### ■ Le contrôle de gestion :

Le Pôle Ressources produit différents tableaux de bord permettant de contrôler l'exécution budgétaire et la mise en œuvre des moyens sur chacun des dispositifs.

### ■ La veille juridique :

La veille juridique est la recherche, le traitement et la diffusion (en vue de leur exploitation) de renseignements relatifs à la législation et à la réglementation. La veille juridique concerne les 3 missions du Pôle Ressources et plus particulièrement la dimension droit social.

### ■ L'harmonisation des pratiques :

Le Pôle Ressources souhaite poursuivre sa dynamique de mise en cohérence des pratiques de gestion, des méthodes et supports de travail. L'harmonisation des pratiques passe notamment par l'utilisation d'outils de travail communs.

### ■ La fonction conseil, aide à la décision :

Le Pôle Ressources assure sa «fonction support» et apporte son conseil aux différentes instances de l'Association. La fonction «aide à la décision» est institutionnalisée autour du pôle, de ses acteurs et de ses dynamiques.

## La direction du Pôle Ressources

La direction du Pôle Ressources assure **l'animation des missions et des professionnels** rattachés au pôle. Elle exerce une fonction hiérarchique auprès des professionnels comptables et administratifs du pôle. **L'enjeu majeur repose sur l'animation et la dynamisation de lieux d'intelligence collective.**

Il s'agit donc d'abandonner le modèle d'une compétence mobilisée individuellement et de **s'orienter vers l'orchestration par la direction du pôle, de compétences collectives**. Cette dynamique nécessite la déclinaison de notions telles que le **management participatif** et la **coopération interne** (outils de travail communs et réunions de travail et d'informations).

## L'organisation des fonctions des professionnels

### ■ Axe 1 : La spécialisation des missions et la valorisation des compétences

Chaque professionnel intervient sur plusieurs domaines déterminés, en lien avec sa formation initiale, ses formations complémentaires, l'expérience et les savoirs-faires développés.

### ■ Axe 2 : Le travail d'équipe par mission

Chaque domaine d'activité est travaillé en équipe. Les procédures et méthodes de travail sont mises en œuvre par l'équipe et éventuellement, en interaction avec les autres domaines d'activité.

### ■ Axe 3 : Les enjeux de doublure sur des missions stratégiques

Des fonctions de doublure sont mise en place sur tous les domaines d'activités. Elles sont renforcées sur les missions stratégiques.

## Les outils

Les outils mis en place pour décliner ce projet sont principalement les suivants :

### ■ La coopération et les instances de travail :

- Volonté de développer la coopération externe
- La coopération interne est valorisée par la mise en place de réunions de travail et groupes de travail.

### ■ La formation professionnelle (interne et externe) :

- Elle est une nécessité pour les fonctions administratives et comptables, tant les évolutions législatives et réglementaires sont fréquentes en ces domaines.
- La valorisation des notions de doublure nécessite une dynamique de formation interne permanente.
- Enfin, l'intégration des professionnels de l'AEM se fait par des mécanismes d'apprentissage communs des méthodes de travail.

### ■ Des outils professionnels performants :

- La mise à disposition de matériels performants doit être maintenue, notamment au niveau du matériel informatique et des logiciels professionnels.
- Les matériels en place sont adaptés à la mission ; ils peuvent être encore optimisés (notamment par le biais de la formation.)

### ■ La programmation :

- Volonté de renforcer les mécanismes de programmation et de planification des activités du Pôle Ressources, de façon à mieux anticiper la gestion des dossiers et de leurs échéances.

### ■ La formalisation des méthodes de travail :

- Volonté de poursuivre la formalisation des procédures afin de sécuriser les fonctionnements à l'intérieur du pôle et avec les deux autres pôles.

## L'équipe

**L'équipe du pôle ressources se compose de 12 professionnels, 10 sont basés à la Direction Générale à Hennebont, 2 sont positionnés sur les dispositifs.**

### FONCTION ADMINISTRATIVE

**Olivier BRUNEL**  
**Secrétaire de direction**  
 Mission transversale  
 et de coordination  
 Référent formation professionnelle  
 Hennebont

**Véronique KERVADEC**  
**Secrétaire**  
 Gestion administrative du personnel (contrats de travail, paie, etc.)  
 Hennebont

**Géraldine LE TALLEC**  
**Françoise FINET**  
**Béatrice MINGAM**  
**Contrats de professionnalisation (CUI)**  
 Accueil/gestion du courrier/  
 secrétariat/communication  
 Hennebont

Les missions des professionnels sont restées globalement **stables en 2010**.

A noter, le démarrage des travaux administratifs et financiers liés au **projet de fusion** (phase diagnostics, préparation de l'architecture administrative et comptable, transposition salariale).

La présence de **contrats de professionnalisation et CUI** permet une organisation administrative et de secrétariat correcte compte tenu des missions à remplir. Mais cette modalité d'organisation reste une fragilité, puisque reposant sur des moyens non consolidés à moyen terme.

### FONCTION COMPTABLE

**Alain PEROT**  
**Comptable pilote DG siège**  
 Mission transversale  
 et de coordination  
 Référent informatique  
 Hennebont

**Reynald LE CHATON**  
**Comptable pilote**  
**Pôle Insertion Adultes Familles**  
 Hennebont

**Yannick LE GALLO**  
**Comptable pilote Pôle Protection**  
 Enfance SAA/Prévention  
 Hennebont

**Marie-Claire JEGO**  
**Comptable pilote Pôle Protection**  
**Enfance SAF**  
 Vannes

**Anne GUYONVARCH**  
**Comptable pilote Pôle Protection**  
**Enfance Milieu Ouvert**  
 Hennebont  
 Temporairement remplacée par  
**Virginie LENNE et Lénéaig GODERE**,  
 suite à un accident du travail

**Annie TOUDIC**  
**Aide-comptable Pôle Insertion**  
 Hennebont

**Françoise HERVE**  
**Aide-comptable**  
**Pôle Enfance - CEV**  
 Vannes

**Daniel MALARDE**  
**Comptable**  
 Pôle Enfance/DG/siège  
 Hennebont

Le pôle ressources poursuit ses travaux en collaboration avec des professionnels intervenant sur les dispositifs et développant une compétence en lien direct avec les missions du pôle :

### ■ Les secrétaires référent(e)s :

Au nombre de 5, les secrétaires référent(e)s sont le **relais technique des procédures administratives** élaborées au sein du pôle ressources et dont la mise en œuvre impacte les dispositifs.

Ils participent à la réunion trimestrielle des secrétaires référent(e)s et alimentent de leurs expériences de terrain les réflexions du pôle ressources.

**Catherine MICHEL**  
**Secrétaire référente**  
 Pôle Insertion Adultes Familles  
 Lorient

**Odette BERNARD**  
**Secrétaire référente**  
 Milieu Ouvert  
 Ploërmel/Lorient

**Jacqueline HAUROGNE**  
**Secrétaire référente**  
 DAF  
 Vannes

**Karine LE GOFF**  
**Secrétaire référente**  
 Prévention  
 Lanester

**Thérèse LE BELLOUR**  
**Secrétaire référente**  
 DAA  
 Lanester

**Olivier BRUNEL**  
**Secrétaire de direction**  
 Pôle ressources  
 Hennebont

En 2010, les secrétaires référent(e)s ont abordé les sujets relevant principalement des assurances, de la communication, de la formation professionnelle, etc. A noter :

- la mise en place d'une formation ACCESS (voir plus bas)
- l'organisation d'une rencontre avec le correspondant SMACL de l'Association.

### ■ Les référents informatiques :

Les référents informatiques assurent un **rôle de relais pour les utilisateurs locaux du serveur informatique et pour la direction**. Ils veillent au **respect des procédures** et sont **force de proposition sur les projets d'amélioration et de développement informatique**. Ils participent à la commission informatique.

**Catherine MICHEL**  
**Référent Informatique**  
 Pôle Insertion Adultes Familles  
 Lorient

**Nelly GUILLOUZO**  
**Référent Informatique**  
 Milieu Ouvert  
 Vannes

**Jacqueline HAUROGNE**  
**Référent Informatique**  
 DAF  
 Vannes

**Karine LE GOFF**  
**Référent Informatique**  
 Prévention  
 Lanester

**Thérèse LE BELLOUR**  
**Référent Informatique**  
 DAA  
 Lanester

**Alain PEROT**  
**Référent Informatique**  
 Pôle Ressources  
 Hennebont

Le rythme des réunions de la commission informatique est resté stable sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010 et s'est fortement réduit sur le second semestre, en phase de stabilisation de la mise en réseau.

## Les réalisations 2010

### ■ Implication dans la démarche de réflexion et de préparation du projet de fusion :

Compte tenu des enjeux administratifs, financiers et salariaux du projet de fusion, le pôle ressources a été fortement mobilisé sur cette thématique au cours de l'année 2010 et en particulier :

- sur la phase **diagnostic organisationnel** mené par le cabinet Techné Conseil. Les professionnels du pôle ont pu s'exprimer sur le projet et faire part de leur questions, craintes et perspectives ;
- sur le **diagnostic social** mené par le cabinet Barthélémy ;
- sur l'**analyse du diagnostic financier** mené sur l'AEM par le commissaire aux comptes de la Sauvegarde.

Le pôle ressources s'est également mobilisé autour de la **procédure juridique préalable à la décision de fusion** (relationnel avec l'avocat spécialisé en droit des sociétés, mise en forme des documents officiels et légaux).

Les mois de novembre et décembre 2010 ont été consacrés, avec retard, au démarrage des travaux relatifs à la transposition salariale.

Enfin, en lien avec les professionnels administratifs de l'AEM, l'**architecture administrative et comptable des logiciels de paie et de comptabilité** a été travaillée en fin d'année 2010, de façon à démarrer l'année 2011 dans les meilleures conditions dès le mois de janvier.

### ■ Les élections professionnelles DP/CE

Organisées en mars 2010, les élections professionnelles ont nécessité des travaux relatifs à :

- la rédaction et la signature des **protocoles pré-électoraux** ;
- la tenue de **réunions de formation** à l'attention des professionnels chargés de la **tenue des bureaux de vote** ;
- la **mise à jour de la procédure** compte tenu des évolutions légales, en particulier liées à la **représentativité syndicale** ;
- la **formalisation des documents officiels**.

Suite aux élections professionnelles, une réunion d'information à l'attention des IRP a été organisée fin avril 2010 (DP, CE, CHSCT et délégation syndicale). Cette réunion a été notamment l'occasion de présentation d'un document rappelant les missions et fonctions dévolues à chacune des instances.

*Le document est toujours disponible sur le serveur :  
Données/Sauvegarde56/Communication/Instances représentatives du personnel.*

### ■ Implication dans la réflexion relative à un projet de nouveaux locaux pour le siège

En 2010, l'Association s'est positionnée sur un projet de **déménagement des locaux de la Direction Générale**. Une réflexion a donc été menée au niveau du pôle ressources sur ce projet de futurs locaux, les services administratifs et comptables occupant une place significative dans le futur bâtiment (organisation du bâtiment, des bureaux, implantation géographique).

Les travaux menés avec les professionnels étaient ramenés par la Direction au comité de pilotage du projet.

## ■ Mise en œuvre d'une mission communication

L'Association a engagé début septembre 2010 une **professionnelle de la communication** afin qu'elle accompagne la Sauvegarde dans divers **projets d'outils**.

La mission de cette professionnelle a été supervisée par le pôle ressources, en particulier la directrice et le secrétaire de direction.

Le dernier trimestre 2010 a été consacré au lancement de la réflexion sur différents dossiers :

- les **signatures électroniques**,
- le **papier à en-tête**,
- la **signalétique**,
- la **formalisation des organigrammes**, etc.

Des réalisations particulièrement intéressantes ont été produites au moment de la **journée associative** et de la **carte de vœux**.

L'aboutissement des travaux et des réflexions sur les dossiers transversaux est prévu pour la fin du premier semestre 2011.

## ■ Stabilisation de la mise en réseau informatique

La mise en réseau informatique a été **globalement stabilisée** au cours de l'année 2010 :

- réalisation complète du **projet de connexions** (90 sessions environ),
- mise à jour des **débits internet** permettant ainsi un accès plus performant au serveur ;
- poursuite du **renouvellement du parc informatique**.

En fin d'année 2010, le projet est à nouveau remis au travail avec la perspective de fusion avec l'Association Espoir Morbihan.

## ■ Autres dossiers

### ■ La formalisation des bilans annuels

- **Rapport de gestion** : pas de modification.
- **Bilan social** :  
Intégration de nouveaux indicateurs :  
emploi des seniors, protocole en cas d'agression, accidents bénins.
- **Bilan CHSCT** : pas de modification.
- **Bilan de la formation professionnelle** : intégré au bilan social.

### ■ La formation Access

Elle s'est mise en place à partir de l'équipe des secrétaires référentes avec l'objectif de créer trois bases de données :

- la base **contacts** ;
- la base **parc immobilier** ;
- la base **parc auto**.

Les professionnels engagés dans la formation (secrétariat référents et comptabilité) sont intervenus à différents niveaux et ont pu bénéficier de **2 à 6 journées de formation** sur ce logiciel en 2010. Les trois bases de données devraient être en place au cours de l'année 2011.

### ■ Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux

Participation à une journée d'information organisée par l'OETH (Organisation pour l'Emploi des Travailleurs Handicapés) et présentant **la définition des risques psychosociaux et les mesures préventives** qui peuvent être envisagées. La thématique a été reprise et échangée, notamment avec le CHSCT.

### ■ Fonction Entretien

Démarrage de la réflexion sur la **formalisation** d'une fonction entretien transversale à l'Association :

- réflexion à un premier niveau avec les directeurs de pôle,
- animation par le pôle ressources d'un groupe de travail de cadres,
- élaboration d'un **questionnaire à destination des professionnels de la fonction entretien** en perspective de rendez-vous individuels (janvier 2011).

### ■ Participation à une formation sur les CPOM (Contrats pluri-annuels d'objectifs et de moyens)

## Les projets

En termes de projets pour 2011 et en complément des thématiques développées plus haut, le pôle ressources sera mobilisé sur les thèmes suivants :

- Suivi des **conséquences** administratives, financières et salariales de la **fusion**,
- Révision des **contrats d'assurance** à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2012 en lien avec un cabinet de courtage en assurance,
- Réflexions sur la mise en place d'un **logiciel de planning transversal**,
- Démarches en matière de **sécurisation des locaux**,
- Engagement dans les dynamiques de **centrales d'achats**,
- Expérimentation de la base de données Access «**Véhicules**» et mise en place de la base de données «**Gestion locale**»,
- Mise en place des carnets de bord.

## En conclusion...

La mise en perspective est particulièrement forte pour le pôle ressources à cette période de bilan de l'année précédente.

En ce mois de mai 2011, nous sommes dans l'attente de la finalisation du dossier du renouvellement des frais de siège avec deux enjeux cruciaux pour le pôle ressources :

la perspective d'un déménagement vers Lorient ;

la structuration de l'équipe par intégration des professionnels issus de l'Association Espoir Morbihan.

Mais la mise en perspective ne concerne pas que le pôle ressources de façon isolée. Nous sommes également particulièrement attentifs et actifs dans ces périodes où les enjeux budgétaires et de financement redeviennent prépondérants.

Les mécanismes de veille développés il y a plusieurs années, en écho aux difficultés économiques précédemment rencontrées, sont à l'œuvre. Le pôle ressources apporte son expertise et son analyse et contribue à l'apport de solutions techniques dans les domaines administratifs, comptables et financiers.

Je souhaite la bienvenue à Laetitia, Isabelle et Bertrand. Ils rejoignent l'équipe du pôle ressources à une étape majeure de l'Association et nous comptons sur leurs compétences et leur expérience pour nous accompagner dans le développement des missions du pôle.



AG  
2011

# PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Accueil adolescents  
Milieu ouvert  
Accueil familial  
Prévention sociale



*Sauvegarde* 56

**Direction de Pôle**  
27 rue Chaigneau  
56100 LORIENT  
Tél. : 02 97 81 37 55  
Fax. : 02 97 81 01 32  
[www.sauvegarde56.org](http://www.sauvegarde56.org)

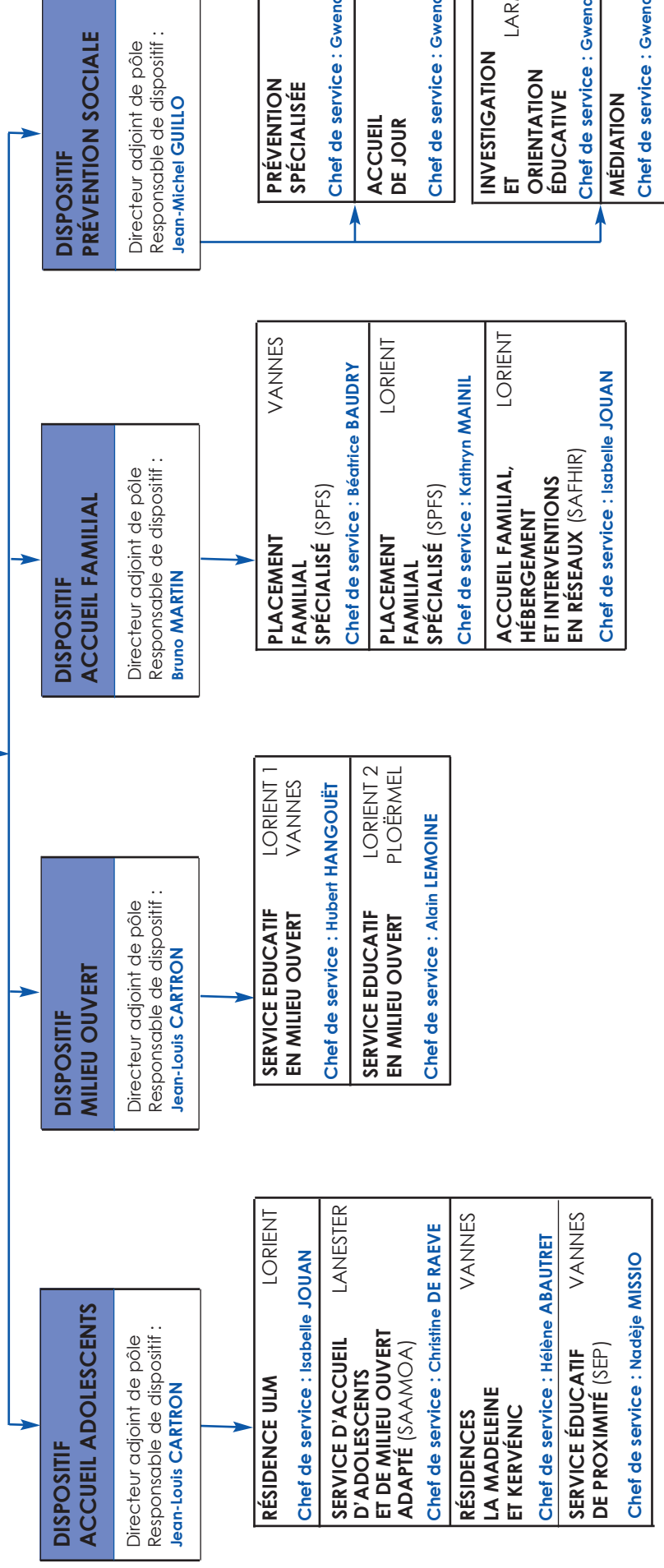




<b>ASSOCIATION SAUVEGARDE 56</b>
<b>PRESIDENTE : Andrée CARIO</b>
5 place du Général de Gaulle 56703 HENNEBONT Cedex Tel : 02 97 36 19 70 ; Fax : 02 97 85 08 90 e-mail : association@sauvegarde56.org

<b>DIRECTION GENERALE</b>
<b>DIRECTEUR GENERAL : Jean LAVOUÉ</b> HENNEBONT

<b>PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE</b>
<b>DIRECTEUR DE PÔLE : Jean-Guy HÉMONO</b>



<b>DISPOSITIF ACCUEIL ADOLESCENTS</b>
Directeur adjoint de pôle Responsable de dispositif : <b>Jean-Louis CARTRON</b>

<b>RÉSIDENCE ULM</b>	LORIENT
Chef de service : <b>Isabelle JOUAN</b>	
<b>SERVICE D'ACCUEIL D'ADOLESCENTS ET DE MILIEU OUVERT ADAPTÉ SAAMO</b>	LANESTER
Chef de service : <b>Christine DE RAEVE</b>	VANNES
<b>RÉSIDENCES LA MADELEINE ET KERVENIC</b>	VANNES
Chef de service : <b>Hélène ABAUTRET</b>	
<b>SERVICE ÉDUCATIF DE PROXIMITÉ SEP</b>	VANNES
Chef de service : <b>Nadège MISSIO</b>	

<b>DISPOSITIF MILIEU OUVERT</b>
Directeur adjoint de pôle Responsable de dispositif : <b>Jean-Louis CARTRON</b>

<b>SERVICE ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT</b>	LORIENT 1 VANNES
Chef de service : <b>Hubert HANGOUËT</b>	
<b>SERVICE ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT</b>	LORIENT 2 PLOËRMEL
Chef de service : <b>Alain LEMOINE</b>	

<b>DISPOSITIF ACCUEIL FAMILIAL</b>
Directeur adjoint de pôle Responsable de dispositif : <b>Bruno MARTIN</b>

<b>PLACEMENT FAMILIAL SPÉCIALISÉ SPFS</b>	VANNES
Chef de service : <b>Béatrice BAUDRY</b>	
<b>PLACEMENT FAMILIAL SPÉCIALISÉ SPFS</b>	LORIENT
Chef de service : <b>Kathryn MAINIL</b>	
<b>ACCUEIL FAMILIAL, HEBERGEMENT ET INTERVENTIONS EN RÉSEAUX SAFHIR</b>	LORIENT
Chef de service : <b>Isabelle JOUAN</b>	

<b>DISPOSITIF PRÉVENTION SOCIALE</b>
Directeur adjoint de pôle Responsable de dispositif : <b>Jean-Michel GUILLO</b>

<b>PRÉVENTION SPÉCIALISÉE</b>	LANESTER LORIENT
Chef de service : <b>Gwenaëlle BOISSY</b>	
<b>ACCUEIL DE JOUR</b>	LORIENT VANNES
Chef de service : <b>Gwenaëlle BOISSY</b>	
<b>INVESTIGATION ET ORIENTATION ÉDUCATIVE</b>	VANNES LARMOR-PLAGE
Chef de service : <b>Gwenaëlle GRANDIL</b>	
<b>MÉDIATION</b>	VANNES
Chef de service : <b>Gwenaëlle GRANDIL</b>	



# UN PÔLE EN MOUVEMENT

En 2006, la Sauvegarde réactualise son projet associatif. Dans ce document de référence, l'association rappelle son attachement aux valeurs humanistes et professionnelles. Elle promeut la solidarité, la compétence et la coopération au service du changement social et humain. L'affirmation de ces principes se traduit en 2006 par une nouvelle organisation des services et des établissements regroupés par champ de compétence et par pôle d'intervention. Le Pôle Protection de l'Enfance est formalisé, composé désormais de quatre dispositifs : l'Accueil Familial, l'Accueil d'Adolescents, le Milieu Ouvert, la Prévention Spécialisée.

## Les objectifs de la nouvelle organisation

Cette nouvelle organisation départementale, anticipatrice des changements à venir, a pour objectif :

- d'intégrer les **éléments de réforme** de protection de l'enfance de mars 2007 ;
- de créer les conditions d'un **pilotage transversal et harmonisé** des services de protection de l'enfance ;
- de clarifier nos missions par **prestations éducatives** pour mieux les articuler et garantir une meilleure continuité dans les prises en charge éducatives ;
- de favoriser l'harmonisation de nos **modalités d'intervention et leurs procédures** pour une recherche d'équité dans les prises en charge ;
- d'harmoniser la **démarche qualité et d'évaluation interne** de l'ensemble des services mise en place par l'association depuis 2007 ;
- de donner une **meilleure visibilité de nos organisations et de nos missions** à nos partenaires, aux services prescripteurs et financiers ;
- de positionner la **complémentarité de nos équipements** dans CAPE 56 et dans le schéma départemental ;
- de favoriser le **partage des expériences et des connaissances** entre les professionnels pour développer l'innovation et la créativité ;
- de développer la **mobilité des personnels** et de **consolider des emplois** ;
- de gérer de manière optimisée et transversale **les ressources et les moyens mutualisés** dans un contexte de restriction budgétaire annoncée pour les années à venir.

**Ces grandes orientations - techniques, à destination des usagers, et gestionnaires, centrées sur l'organisation et le fonctionnement des services - constitueront les bases à partir desquelles nous élaborerons fin 2010, au terme de notre démarche qualité et d'évaluation interne, notre programme-action pour les 5 années à venir.**

## Création d'une direction de pôle

Cette démarche d'évaluation interne nous aura permis de faire un état des lieux de nos équipements, de mettre à jour l'évolution de nos pratiques éducatives et de nous mettre en perspective.

Comme indiqué dans notre document de synthèse, après trois années de fonctionnement, beaucoup de ces objectifs sont en cours de réalisation, voire aboutis.

Nous constaterons cependant la persistance de mécanismes de cloisonnement dans la gestion départementale de nos dispositifs à deux niveaux. Ces cloisonnements peuvent générer encore des **ruptures** et du **morcellement** dans les **trajectoires institutionnelles des jeunes et des familles**. Ces cloisonnements génèrent par ailleurs trop de **discontinuités dans le fonctionnement inter-services**.

**Ce sera l'objectif de la nouvelle équipe de direction du Pôle Protection de l'Enfance, mise en place de manière effective au 1 janvier 2010, que de poursuivre ce travail de coopération et de gestion transversale des dispositifs et des services.**

## Mouvements de personnels et environnement mouvant

Au 31 mars 2010, **Madeleine LINCY**, directrice du **Dispositif de Milieu Ouvert** depuis 8 ans, quitte l'association. En septembre 2010, **Yannick BERVAS**, directeur du **Dispositif de Prévention Spécialisée**, annonce son départ pour la fin de l'année.

Ces mouvements de personnel nous amèneront à procéder à des **réajustements** dans notre organisation dans un contexte où, par ailleurs, on observe de manière très significative dès la fin 2010 une accélération dans la mise en œuvre des **politiques publiques**, confirmant les **restrictions budgétaires** annoncées pour notre secteur d'activité, l'introduction d'**appels d'offre** et d'**appels à projet**, les logiques d'organisation rationnelle par **regroupement partenarial et territorial**.

L'annonce d'une **diminution des financements du Contrat Urbain de Cohésion Sociale** (finançant une partie du service de prévention spécialisée et du service de médiation pénale) prévue dès 2011, ainsi que la mise en œuvre de la **circulaire de tarification de la nouvelle mesure judiciaire d'investigation éducative** prévue pour juillet 2011 constitueront les premiers signes de cette rigueur.

## Un remaniement par champs de compétences et par prestation éducative

L'ensemble de ces données, en interne et en externe, participera à configurer notre nouvelle organisation, remaniée par champs de compétences. Elle sera validée par l'association en novembre 2010 pour être effective dès le début de l'année 2011.

Le principe de quatre dispositifs sera maintenu, animés désormais par **trois directeurs-adjoints au Pôle**.

- **Bruno MARTIN** poursuivra ses fonctions de responsable du **Dispositif d'Accueil Familial**.
- **Jean-Louis CARTRON** assurera désormais la responsabilité du **Dispositif d'Accueil d'Adolescents** et du **Dispositif de Milieu Ouvert**.
- Nous créerons un **Dispositif de Prévention Sociale** rassemblant
  - d'une part, les **services de Prévention Spécialisée et d'Accueil de Jour** relevant du Conseil Général,
  - d'autre part, les **services d'Investigation et de Médiation Pénale** relevant des organismes d'état ( PJJ et tribunaux).

Ce nouveau dispositif diversifié sera piloté par **Jean-Michel GUILLO** dès le premier trimestre 2011 :

- **Yannick BERVAS** sera remplacé par **Gwenaëlle BOISSY**, chef de service du service de Prévention Spécialisée et du service d'Accueil de Jour.
- **Isabelle JOUAN**, exercera sa fonction de chef de service de manière transversale sur l'**ULM** et le **SAFHIR**.

Les directeurs-adjoints seront positionnés sur des missions de gestion transversale et départementale des dispositifs.

Les chefs de service assureront des missions d'animation des équipes sur les territoires de Vannes et de Lorient, favorisant ainsi les échanges avec les réseaux et les partenaires de proximité.

Cette nouvelle organisation en construction sera étayée par un **plan pluriannuel de formation sur deux ans**, mobilisant les professionnels de l'ensemble des services. En effet, trois ans après la réforme de protection de l'enfance, de mars 2007 il devient nécessaire, comme indiqué dans notre rapport d'évaluation interne :

- **d'affirmer la spécialisation des prises en charges éducatives** et leur évolution par une réactualisation de nos projets de services,
- **de clarifier les indications de prises en charge** pour les prestations éducatives de placement et de milieu ouvert,
- **d'organiser des modalités de prises en charges territoriales** pour répondre au plus près des besoins des usagers.

Ces trois éléments - les **projets**, les **prestations**, les **territoires** - structureront le **projet de Pôle Protection de l'Enfance** qui sera finalisé en mars 2012.

## Une activité soutenue dans un contexte social et familial dégradé

Comme indiqué dans les tableaux suivants l'activité des services aura été soutenue tout au long de l'année 2010.

Si cette activité confirme la pertinence des modalités d'interventions que nous proposons, en contrepartie elle vient témoigner de la **dégradation toujours plus forte des situations familiales** que nous rencontrons et qui semblent s'être aggravée par un contexte de **crise économique**. Nous devons en tenir compte dans l'actualisation de nos projets de service et l'organisation des partenariats.

## Un manque de vision précise sur le secteur de la Protection de l'enfance

Depuis plus d'un an la question des enjeux économiques et de l'insertion professionnelle en travail social occupent le devant de la scène. Ces préoccupations légitimes ne doivent pas occulter pour autant les **questions de fond qui traversent le devenir de l'action éducative en protection de l'enfance**. Quatre ans après les réformes de mars 2007, il semble persister dans notre secteur d'activité un certain flottement dans les orientations générales entre protection de l'enfance, prévention de la délinquance, justice des mineurs.

Les grandes disparités qui existent dans la construction des schémas départementaux, les incertitudes qui règnent encore dans la définition des futures missions de la Protection Judiciaire de la Jeunesse témoignent de cette absence de vision suffisamment précise et cadrée, et rendent encore plus aléatoire la gestion prospective de nos équipements.

Plus que jamais quand le contexte économique est préoccupant, il convient de rappeler les valeurs fondamentales qui guident et fondent nos interventions de prévention, de protection et d'éducation en soutien aux populations, enfants et parents, les plus démunies.

## Des convictions pour guider des projets de services

C'est donc un discours de conviction qui doit nous animer au moment où nous devons repenser nos projets de services.

Cela suppose de nous appuyer sur **l'expertise et la compétence clinique capitalisées depuis de longues années par les professionnels.**

Cela suppose parallèlement, forts de nos convictions et de notre expériences de terrain, de pouvoir **interroger notre secteur en profondeur**, nos concepts, nos croyances, nos certitudes, nos représentations en les partageant avec les autres secteurs qui œuvrent auprès des jeunes et des familles.

Sans doute demain, serons-nous amenés à revisiter nos concepts et nos modèles de compréhension pour appréhender des problématiques familiales et sociales toujours plus complexes.

La notion d'usager tant utilisée dans notre secteur social, et ce qu'elle sous-tend comme assujettissement des publics à nos interventions, deviendra rapidement obsolète si demain nous voulons faire des territoires sur lesquels nous intervenons, des **lieux ressources et de solidarité collective** pour ses habitants.

L'enjeu pour nous est de **réinscrire plus globalement** les actions de protection de l'enfance dans les **politiques d'action sociale** et de **promotion de la famille** sur des logiques d'intervention repensées et organisées collectivement, territorialement et localement.

## De nouveaux partenariats

Face à l'envahissement des préoccupations économiques, c'est la logique de projet partagé qui doit prédominer. Le système de contraintes que nous traversons ne doit en aucun cas nous limiter dans nos capacités créatrices et nos initiatives.

C'est dans cette perspective que l'association, dans le cadre du Pôle Protection de l'enfance a engagé de nouveaux partenariats, pour 2011 :

- avec la **ville de Séné**, dans le cadre d'un contrat d'objectif sur deux ans, pour mener un diagnostic-action en milieu périurbain.
- avec la **Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'association Don Bosco et la mission locale**, dans le cadre d'une convention partenariale pour la création d'un Dispositif Dynamique D'insertion s'adressant à des jeunes les plus éloignés du secteur de l'emploi, sur le bassin de Vannes.

### ACTIVITÉ DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES



#### Nombre de jeunes accueillis dans l'année

	2009	2010
<b>Service Accueil Adolescents (SAA)</b>	<b>375</b>	<b>367</b>
■ Milieu ouvert	144	163
■ Hébergements diversifiés	69	70
■ Internat	78	56
■ Placement éducatif à domicile	13	15
■ Accueil de jour	71	63
<b>Service Accueil Familial (SAF)</b>	<b>188</b>	<b>196</b>
■ Placement familial	173	182
■ Safhir (Service d'Accueil Familial, d'Hébergement et d'Intervention en réseau)	15	14
<b>Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)</b> (Lorient, Vannes, Ploërmel)	<b>779</b>	<b>847</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1.342</b>	<b>1.410</b>



#### Taux d'occupation pour les établissements et services

	Nombre de journées 2010		2009
	Prévues	Réalisées	Activité réalisée (%)
<b>Service Accueil Adolescents (SAA)</b>			
<b>LORIENT</b>			
■ Milieu ouvert (UMOA)	16.425	18.847	<b>114,70</b>
■ Hébergements diversifiés(UMOA)	5.840	5.475	<b>93,80</b>
■ Internat (ULM)	4.654	4.768	<b>102,40</b>
<b>VANNES</b>			
■ Milieu ouvert (SEP)	8.030	11.727	<b>146</b>
■ Hébergements diversifiés(SEP)	7.629	7.864	<b>103,10</b>
■ Internat (Kervénic/ La Madeleine)	6.205	6.180	<b>99,20</b>
■ Placement éducatif à domicile (PEAD)	2.482	2.240	<b>90,20</b>
<b>Centre de ressources</b>			
■ CRP/SAJI - Accueil de jour	4.410	5.808	<b>132</b>
<b>Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)</b>	182.500	191.122	<b>104,72</b>
<b>Service Accueil Familial (SAF)</b>			
■ Placement familial	53.728	55.035	<b>102,43</b>
■ Service d'Accueil Familial, d'Hébergement et d'Intervention en réseau (Safhir)	4.030	3.755	<b>93,17</b>

**LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE**

Accompagnements individuels

Tranches d'âge	2010		2009		2008	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
- de 11 ans	<b>2</b>	1,36	<b>2</b>	1,23	1	0,53
<b>11-15 ans</b>	<b>26</b>	17,69	<b>41</b>	25,31	<b>45</b>	24,06
<b>16-17 ans</b>	<b>36</b>	24,49	<b>42</b>	25,93	<b>54</b>	28,88
<b>18-21 ans</b>	<b>54</b>	36,73	<b>56</b>	34,57	<b>68</b>	36,36
22-25 ans	<b>29</b>	19,73	<b>21</b>	12,96	19	10,16
<b>TOTAL</b>	<b>147</b>	100	<b>162</b>	100	<b>187</b>	100

Actions collectives

Tranches d'âge	2010		2009		2008	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
- de 11 ans	<b>14</b>	6,73	<b>7</b>	4,09	11	6,51
<b>11-15 ans</b>	<b>121</b>	58,17	<b>99</b>	57,89	<b>90</b>	53,25
<b>16-17 ans</b>	<b>40</b>	19,23	<b>38</b>	22,22	<b>34</b>	20,12
<b>18-21 ans</b>	<b>25</b>	12,02	<b>19</b>	11,11	<b>23</b>	13,61
22-25 ans	<b>8</b>	3,85	<b>8</b>	4,68	11	6,51
<b>TOTAL</b>	<b>208</b>	100	<b>171</b>	100	<b>169</b>	100

**LE SERVICE D'INVESTIGATION ET D'ORIENTATIONS ÉDUCATIVES (IOE)**

	2009	2010
Mesures	<b>108</b>	<b>121</b>

**LA MÉDIATION FAMILIALE - DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU PROCUREUR**

	Mesures	
	Ordonnées	Terminées
Rappel à la loi	59	85
Classement sous condition	155	235
Médiation pénale	139	187
Stages de composition pénale	77	

# PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



## LES DISPOSITIFS

### ACCUEIL D'ADOLESCENTS

Résidences éducatives  
Hébergements diversifiés  
Action éducative renforcée  
Placement éducatif à domicile

### MILIEU OUVERT

Assistance éducative  
Aide éducative à domicile

### ACCUEIL FAMILIAL

Placement familial spécialisé  
Safhir

### PRÉVENTION SOCIALE

Prévention spécialisée  
Accueil de jour  
Investigation et orientation éducative  
Médiation pénale



## Le Dispositif d'Accueil d'Adolescents

Le Dispositif d'Accueil d'Adolescents dispose d'une capacité d'accueil de **148 places** implantées sur les secteurs de Vannes et de Lorient.

Les jeunes, **garçons et filles, âgés de 11 à 21 ans**, sont orientés soit par les juges pour enfants, soit par les délégués territoriaux du Conseil Général.

Le Dispositif d'Accueil d'Adolescents propose des modalités de prises en charge éducative très diversifiées :

- en hébergement collectif, semi-collectif ou individualisé, pour les mesures de placement,
- soit à domicile ou en milieu naturel, pour les mesures de milieu ouvert.

### Activité 2010 secteur de Vannes

	Nombre de journées		Taux d'occupation (%)
	Prévues	Réalisées	
<b>Les résidences éducatives</b> La Madeleine et Kervénic	6.205	6.180	<b>99,60</b>
<b>Les hébergements</b> diversifiés et individualisés	7.629	7.864	<b>103</b>
<b>L'action éducative</b> en Milieu Ouvert et à domicile	8.030	11.727	<b>146</b>
<b>Le placement éducatif</b> à domicile	2.482	2.240	<b>90</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24.346</b>	<b>28.011</b>	<b>115</b>

### Activité 2010 secteur de Lorient

	Nombre de journées		Taux d'occupation (%)
	Prévues	Réalisées	
<b>La résidence éducative</b> ULM	4.654	4.768	<b>102</b>
<b>Les hébergements</b> diversifiés et individualisés	5.840	5.475	<b>93</b>
<b>L'action éducative</b> en Milieu Ouvert et à domicile	16.425	18.847	<b>114</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26.919</b>	<b>29.090</b>	<b>108</b>

### L'activité

- Avec **152 entrées en 2010**, l'activité est stable par rapport aux années précédentes.
- Le nombre de journées réalisées sur les résidences éducatives est conforme au prévisionnel.
- La **suractivité sur le milieu ouvert** se confirme comme chaque année.
- A noter une **baisse** significative de l'activité sur les **hébergements diversifiés** pour le secteur de Lorient.



## Le public

- La part de **jeunes majeurs** parmi les nouvelles prises en charge est de **18 % en moyenne ces 5 dernières années**. Elle de **15,4 %** en 2010.
- Le **rajeunissement de la population** au sein du DAA, déjà observé ces dernières années se confirme.
- On observe une **baisse du nombre de garçons** accueillis (79), et une **stabilité du nombre de filles** (100).



## Les mesures

- La part entre mesures administratives et mesures judiciaires est relativement stable.  
**38 % des prises en charges relèvent de l'Aide Sociale à l'Enfance.**
- On note également un **tassement du nombre de mesures administratives** en AEMO renforcée au profit des **mesures judiciaires**, tandis que les **placements dans le cadre administratif** sont en légère augmentation.  
A noter que l'activité au pénal est nulle.



## Enjeux 2011

- Affirmer la **spécialisation** de l'action éducative renforcée pour les adolescents ;
- Améliorer les **conditions d'accueil des adolescents** en résidence éducative ;
- Penser la question posée par les **mères mineures** ;
- Elargir l'action du **PEAD** sur le secteur de **Lorient**.

## Le Dispositif de Milieu Ouvert

Le Dispositif de Milieu Ouvert est composé de **quatre équipes éducatives** implantées sur Lorient, Vannes et Ploërmel. Il dispose d'une capacité d'accueil de **500 places** pour des interventions d'aide et d'assistance éducative en milieu naturel et à domicile pour des **jeunes âgées de 0 à 21 ans**.

L'action éducative en milieu ouvert est une mesure de protection de l'enfant mise en place par les juges des enfants ou les délégués territoriaux, dès lors que les conditions de vie de l'enfant sont susceptibles de le mettre en danger ou quand ses parents rencontrent des difficultés particulières dans leurs responsabilités éducatives.

### Evolution de l'activité depuis 4 ans

ACTIVITÉ	Nombre de journées		Ecart
	Prévues	Réalisées	
2010	182.500	191.122	+ 8.622
2009	182.500	183.582	+ 1.082
2008	183.000	169.910	-13.090
2007	182.500	181.916	-584

### L'activité

En 2008, nous avons connu une **baisse sensible d'activité** à mettre en lien avec, semble-t-il, la mise en œuvre progressive de la Réforme de Protection de l'Enfance sur le département et les premiers effets du développement des capacités d'accueil pour les mesures d'Action Educative Renforcée sur les autres associations.

L'activité **2009** était **conforme au prévisionnel** (101%) avec toutefois des **déséquilibres** d'activité notables entre les territoires de **Vannes** et de **Lorient**.

Cette **tendance à la hausse** enregistrée en 2009 s'est **confirmée en 2010** (104,7 %) avec des **écarts d'activité confirmés entre les deux territoires** :

- Les services dépendant de la juridiction de Vannes connaissaient une suractivité importante malgré le peu de mesures administratives (3%),
- Les services dépendant de la juridiction de Lorient n'effectuèrent pas leur activité prévue malgré 21 % de mesures administratives.

### Le public

**En 2010, 847 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif.** Sur ces 847 mesures, il y a eu 344 nouvelles entrées. Ces chiffres sont les plus importants depuis l'ouverture du service.

### Enjeux 2011

- **Viser un équilibre d'activité entre les territoires de Vannes et de Lorient.**
- **Clarifier les indications de prises en charge** entre l'AEMO, l'AED, l'AER avec CAPE 56.
- Penser aux modalités **d'accueil 72 heures** pour les situations de crise et de danger aggravé.

## Le Dispositif d'Accueil Familial

Le dispositif d'accueil familial est composé de deux services, le Service de Placement Familial Spécialisé et le SAFHIR.

### Le Service de Placement Familial Spécialisé

Le SPFS, implanté sur Vannes et sur Lorient, dispose aujourd'hui d'une capacité d'accueil de **160 places**, incluant **10 places d'action éducative renforcée**, pour des **jeunes âgés de 0 à 21 ans**.

Ce service intervient sur décision des Juges des enfants ou à la demande des délégués territoriaux. Il est chargé d'une mission éducative en famille d'accueil. Le service a pour but de protéger les enfants, de leur garantir un cadre sécurisant et épanouissant et d'aider les parents dans l'éducation de leur enfant. Ce service dispose de **96 assistants familiaux répartis sur le département**.

#### Evolution de l'activité depuis 4 ans

ACTIVITÉ	Nombre de journées		Taux d'occupation (%)
	Prévues	Réalisées	
2010	53.728	55.035	<b>102,44</b>
2009	53.728	53.068	<b>98,77</b>
2008	53.728	54.729	<b>101,86</b>
2007	53.728	56.473	<b>105,10</b>

#### L'activité

L'année 2010 est marquée par des **mouvements d'activité important (40 admissions en 2010** – 28 en moyenne entre 2007 et 2009) avec une progression significative vers les mois de mars/avril sur le secteur vannetais, à mettre en lien avec **l'augmentation notable des placements directs** prononcés par le tribunal pour enfants de Vannes par rapport aux années précédentes.

Le **chiffre des sorties** (35) est en **légère augmentation** en comparaison des années antérieures (moyenne de 2007 à 2009 : 31 sorties).

Nous observons :

- une modification importante de la durée des placements de **moins de deux ans** (41 en 2008, **63 en 2010**),
- une baisse des placements d'une durée de **3 et 5 ans** (45 en 2008, **33 en 2010**).
- les placements entre **6 et 10 ans** sont de **33** en 2010,
- les placements de **plus de 10 ans** sont de **18** en 2010.

#### Le public

- **182 jeunes** ont été suivis en 2010.
- **L'âge d'admission** est :
  - **majoritairement inférieur à 13 ans** pour 26 enfants,
  - et plus de 13 ans pour 14 adolescents.
  - **La proportion des enfants de plus de 12 ans** est actuellement de 83 enfants sur un effectif de 147 au 31 décembre 2010 soit **56%**.
- **La moyenne globale de la durée des placements** en 2010 est de **4,5 ans**.
- A noter l'accueil de nombreuses **fratries** ainsi que des **situations complexes en augmentation** qui nécessitent des **interventions de proximité** avec un grand nombre de **visites médiatisées**.

# Le Service d'Accueil Familial, d'Hébergement et d'Intervention en Réseaux (SAFHIR)

Le SAFHIR est intégré au Dispositif d'Accueil Familial de l'association Sauvegarde 56. Créé en 2002, le SAFHIR dispose aujourd'hui d'une capacité d'accueil de **12 places** pour des **jeunes âgés de plus de 12 ans**.

Ce service intervient sur le secteur de Lorient à la demande des services de l'Aide Sociale à l'Enfance pour des jeunes présentant une **problématique particulièrement complexe** (troubles de la personnalité, troubles psychiatriques, souffrance psychique, déficience, délinquance...).

Ces jeunes sont pris en charge en famille d'accueil organisée en réseau, de manière séquentielle ou en hébergement diversifié. Le SAFHIR dispose de **10 familles d'accueil**.

## Evolution de l'activité depuis 4 ans

ACTIVITÉ	Nombre de journées		Taux d'occupation (%)
	Prévues	Réalisées	
2010	4.030	3.755	<b>93,18</b>
2009	4.030	3.421	<b>84,89</b>
2008	4.040	3.831	<b>94,83</b>
2007	4.030	4.016	<b>99,65</b>

## L'activité

- Malgré une demande importante des délégués territoriaux et des juges des enfants, cette année encore nous constatons une **sous-activité par rapport au prévisionnel**.
- Depuis plusieurs années en effet, nous rencontrons des **difficultés à recruter des assistants familiaux qualifiés** pour intégrer le projet très spécifique du SAFHIR.  
**L'effectif de 10 familles d'accueil n'est pas atteint** (8 en 2010).  
Dès lors, nos possibilités d'accueil deviennent limitées, plus aléatoires.
- A noter cependant pour 2010, une **augmentation du nombre de journées réalisées** par rapport à 2009.

## Le public

- **14 jeunes** ont été suivis sur l'année 2010.
- **La moyenne d'âge à l'admission** est légèrement inférieure en comparaison des années précédentes ce qui confirme **l'augmentation de la durée moyenne des placements**.

## Enjeux 2011

**Affirmer la spécialisation du projet de service** en complémentarité du service de placement familial du Conseil Général.

## Le Dispositif de Prévention Sociale

### Le Service de Prévention Spécialisée

Compétence : Conseil général

Les équipes de prévention spécialisée implantée sur les **quartiers de Lanester et de Lorient** ont pour mission de mener des actions éducatives auprès des jeunes et des familles dans les lieux où se manifestent des risques d'adaptation sociale. Ces actions visent à **prévenir la marginalisation** et à **faciliter l'insertion ou la promotion sociale** des jeunes et des familles.

#### Les principes fondateurs

Les **actions sur les quartiers** sont basées sur des principes spécifiques et fondateurs de la prévention spécialisée :

- de **libre adhésion du public**,
- d'**absence de mandat nominatif**,
- de **respect de l'anonymat** des personnes rencontrées,
- de **non institutionnalisation des pratiques**.

Elles s'effectuent selon **deux grandes modalités** :

- **«Faire avec le jeune, son milieu, son groupe»** :  
c'est-à-dire mener des actions et des projets adaptés pour l'aider à **construire ou à reconstruire une image positive de lui-même**.  
Cette relation de confiance a pour objectif de **renverser les processus de marginalisation et d'exclusion** à l'œuvre.
- **«Agir avec le milieu» et les institutions afin d'accompagner un public vers les dispositifs de droit commun en fonction des difficultés rencontrées** :  
agir avec des groupes et des habitants pour favoriser l'émergence de **projets collectifs** et d'**actions solidaires** et **soutenir les initiatives des habitants**.

#### Enjeux 2011

**Le renouvellement de la convention tripartite  
Conseil Général-Mairies de Lanester et de Lorient-Sauvegarde 56  
dans un contexte de diminution des financements CUCS.**

# Le Service de Prévention Spécialisée

## Les accompagnements individuels

## Les actions collectives

### Lanester

Tranches d'âge	2010	2009	2008
- de 11 ans	2	2	1
<b>11-15 ans</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>5</b>
<b>16-17 ans</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>16</b>
<b>18-21 ans</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
22-25 ans	8	5	7
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>54</b>

### Lanester

Tranches d'âge	2010	2009	2008
- de 11 ans	0	0	3
<b>11-15 ans</b>	<b>40</b>	<b>25</b>	<b>36</b>
<b>16-17 ans</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>18-21 ans</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>7</b>
22-25 ans	2	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>46</b>	<b>57</b>

### Lorient Sud

Tranches d'âge	2010	2009	2008
- de 11 ans	0	0	0
<b>11-15 ans</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>21</b>
<b>16-17 ans</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>20</b>
<b>18-21 ans</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>26</b>
22-25 ans	15	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>58</b>	<b>74</b>

### Lorient Sud

Tranches d'âge	2010	2009	2008
- de 11 ans	14	2	0
<b>11-15 ans</b>	<b>42</b>	<b>35</b>	<b>38</b>
<b>16-17 ans</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>16</b>
<b>18-21 ans</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>14</b>
22-25 ans	4	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>62</b>	<b>72</b>

### Lorient Nord

Tranches d'âge	2010	2009	2008
- de 11 ans	0	0	0
<b>11-15 ans</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>19</b>
<b>16-17 ans</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>18</b>
<b>18-21 ans</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>17</b>
22-25 ans	6	9	5
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>54</b>	<b>59</b>

### Lorient Nord

Tranches d'âge	2010	2009	2008
- de 11 ans	0	5	8
<b>11-15 ans</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>16</b>
<b>16-17 ans</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
<b>18-21 ans</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
22-25 ans	2	3	6
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>63</b>	<b>40</b>

## Le Service d'Accueil de Jour

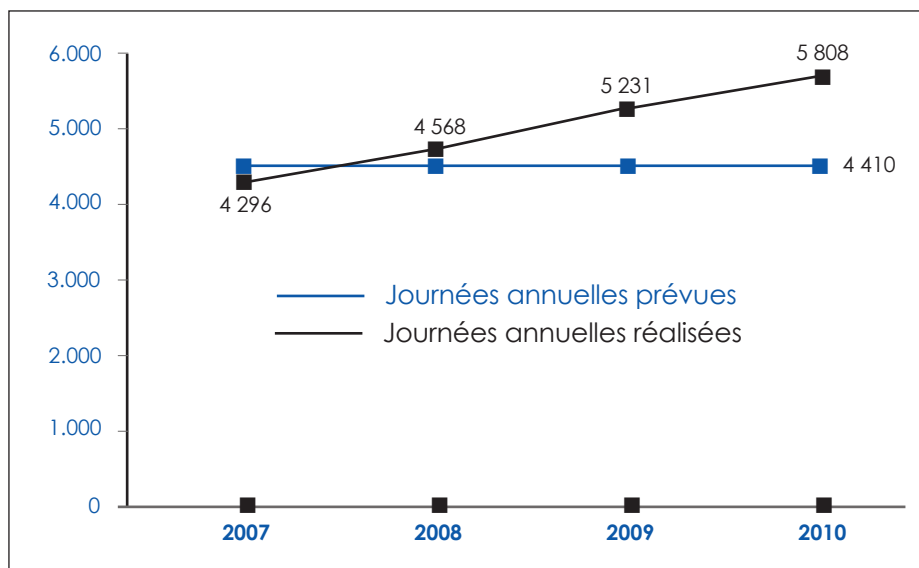
Compétence : Conseil général

Habilité en 2002 par le conseil général, le service d'accueil de jour prend en charge **des jeunes à la journée à partir de 13 ans.**

### L'activité

- Avec **37 nouvelles rentrées**, l'activité reste forte sur le service d'accueil de jour.
- Cette **augmentation constante**, repérable depuis plusieurs années, est à mettre en lien, semble-t-il, avec :
  - des **décrochages scolaires de plus en plus précoces**,
  - une **amélioration de la qualité du travail de réseaux et de partenariat** sur les secteurs de Vannes et de Lorient,
  - l'implantation du **Centre de Ressources Pédagogiques en milieu urbain** au 110 avenue du Général de Gaulle depuis 2008.
- Avec **3.944 journées réalisées**, le **CRP** présente un taux d'activité de **125 %**.
- Avec **1.884 journées réalisées**, le **SAJI** présente un taux d'activité de **149 %**.

### Evolution de l'activité entre 2007 et 2010



### Enjeux 2011

- **Equilibrer les prestations éducatives** entre les services de Vannes et Lorient,
- Formaliser les **partenariats**.

# Le Service d'Investigation et d'Orientation Éducative

*Habilitation 0-13 ans : Protection judiciaire de la jeunesse*

L'IOE est une **mesure d'aide à la décision pour le magistrat** qui l'ordonne.

Elle consiste en une **démarche d'évaluation et d'analyse** qui porte a minima sur les points suivants :

- les conditions **matérielles** d'existence du mineur,
- les conditions **d'éducation**,
- le contexte **sociologique, économique, sanitaire**,
- la **personnalité** du mineur et des membres de son environnement familial,
- le **fonctionnement intrafamilial**.

Il s'agit bien de vérifier la **notion de danger** et la capacité des parents à porter attention aux difficultés de leur enfant mineur.

Elle constitue un temps d'élaboration avec le mineur et ses parents pour leur permettre d'acquérir une meilleure compréhension de leur situation et de **mettre eux-mêmes en œuvre les solutions propres à résoudre leurs difficultés**.

L'**IOE au civil**, ordonné pour 6 mois, doit permettre au magistrat de prendre toute mesure de protection à l'égard du mineur.



## L'activité

Pour un prévisionnel annuel de 108 mesures, le service a réalisé **121 mesures en 2010**, soit une activité à **112%**.



## Enjeux 2011

- Gérer la **suractivité**,
- Intégrer la **nouvelle Mesure Judiciaire d'Investigation Educative** dans le nouveau projet de service.

## Le Service de Médiation Pénale

Convention : tribunal

Les **mesures alternatives** sont une voie médiane **entre le classement sans suite et la poursuite pénale** : c'est donc une réponse judiciaire à des infractions mineures (délit ou contravention) avec une **dimension éducative et sociale**. Les faits à l'origine de l'infraction doivent être simples, clairement établis et reconnus par l'auteur. Les parties en conflit ne peuvent pas saisir directement le médiateur. Le Parquet (Procureur et Substituts) est le seul à pouvoir décider de mettre en œuvre l'une de ces mesures.

### L'activité

	2009		2010	
	Dossiers entrés	Dossiers sortis	Dossiers entrés	Dossiers sortis
<b>Médiation pénale</b> (80 % familiale)	145	151	139	187
<b>Rappel à la loi et classement sous condition</b>	243	212	214	320
<b>Composition pénale</b>	43	20	77	77

#### Le Rappel à la Loi pour les mineurs

Le Parquet convoque le mineur pour lui rappeler solennellement son infraction et ses conséquences, par une lecture des textes de loi et des peines normalement prévues. L'objectif est de faire prendre conscience au mineur qu'il a commis un acte illégal et de l'informer sur les risques encourus en cas de récidive. Si l'auteur éprouve des difficultés dans sa vie, c'est aussi l'occasion d'en parler, de se faire conseiller ou de se faire diriger vers un service adéquat (difficultés médicales ou psychologiques).

#### Les Classements sous Condition pour les mineurs

Ils se composent d'un rappel à la loi et d'une proposition de réparation du préjudice. Si l'auteur respecte son engagement, alors le classement sans suite de la plainte sera officiel et les poursuites n'auront pas lieu. Pour cela, l'auteur doit accomplir quelques obligations (orientations vers structures adaptées régularisation par rapport à la loi, indemnisation réparation ).

#### La Médiation Pénale pour les mineurs et les majeurs

La médiation pénale consiste à rechercher, grâce à l'intervention d'un tiers, une solution librement négociée à un conflit né d'une infraction.

A destination des mineurs, la médiation pénale concerne principalement des faits de violence ou, plus largement, des situations où les victimes sont amenées à être en contact avec le ou les mis en cause.

#### La Médiation Pénale dans le champ familial

A la suite d'un dépôt de plainte, le Procureur de la République peut proposer aux personnes concernées une médiation familiale dans le champ pénal. (Non représentation d'enfant - Non paiement de pension alimentaire – violences verbales).

### Enjeux 2011

Elargir **notre champ d'intervention en diversifiant les prestations** dans un contexte de diminution des financements CUCS.



AG  
2011



# PÔLE INSERTION ADULTES FAMILLES

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Hébergement  
Insertion sociale  
Logement  
Insertion socio-professionnelle



*Sauvegarde* 56

**Direction de Pôle**  
12 quai des Indes  
BP 20347  
56103 LORIENT Cedex  
Tél. : 02 97 21 33 40  
Fax. : 02 97 21 57 11  
[www.sauvegarde56.org](http://www.sauvegarde56.org)





# PÔLE INSERTION ADULTES FAMILLES ORGANIGRAMME

**ASSOCIATION SAUVEGARDE 56**  
**PRESIDENTE : Andrée CARIO**  
 5 place du Général de Gaulle  
 56703 HENNEBONT Cedex  
 Tel : 02 97 36 19 70 ; Fax : 02 97 85 08 90  
 e-mail : association@sauvegarde56.org

**DIRECTION GENERALE**  
**DIRECTEUR GENERAL : Jean LAVOUÉ**  
 HENNEBONT

**PÔLE INSERTION ADULTES FAMILLES**  
**DIRECTEUR DE PÔLE : Yves GICQUELLO**

**DISPOSITIF HÉBERGEMENT INSERTION SOCIALE**  
 Directeur adjoint de pôle  
 Responsable de dispositif :  
**Françoise GUILLARD**

**DISPOSITIF LOGEMENT INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**  
 Directeur adjoint de pôle  
 Responsable de dispositif :  
**Loïc de L'ESTOURBEILLON**

● **SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE ET DE COORDINATION - SAUC**  
 ● **115**  
 ● **LE SAFRAN**  
 CHRS ET ACCUEIL MÈRES-ENFANTS  
 ● **MOSAÏK**  
 CHRS ET PLACES DE STABILISATION  
**Chef de service : Aurore DEMOUCHY**

● **ROBELIN**  
 CHRS ET PLACES DE STABILISATION  
 ● **HÉBERGEMENT HIVERNAL**  
**Chef de service : Marylise LE MOING**

● **KERANNE**  
 CHRS ET ACCUEIL MÈRES-ENFANTS  
**Chef de service : Sonia PAUMIER Patricia DABEE \***

● **CADA**  
 CENTRE D'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE  
 ● **KERANNE LATITUDES**  
 HÉBERGEMENT DES PRIMO-ARRIVANTS ET DEBOUTÉS  
**Chef de service : Marie-Odile BACHELOT**

● **ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT**  
 FSL  
 ● **BUREAU ACCÈS LOGEMENT**  
 BAL  
 ● **LOGEMENTS TEMPORAIRES**  
 ALT  
 ● **ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT**  
 AVL  
 ● **ACCOMPAGNEMENT DES GENS DU VOYAGE**  
**Chef de service : Cécile CAPART**

● **RÉSIDENCE JEAN JAURÈS**  
 HÔTEL SOCIAL  
 ● **MAISON RELAIS**  
 ● **RÉSIDENCE ACCUEIL FOCH**  
**Chef de service : Marylise LE MOING**

● **SERVICE EVALUATION BILAN**  
 SEB'ACTION  
**Chef de service : Vanessa BOUTTEMY**

● **CENTRE DE PRÉ-ORIENTATION**  
 CPO  
 ● **SERVICE ÉVALUATION BILAN**  
 SEB'ACTION ET SEB +  
 ● **SERVICE ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI**  
 ● **SERVICE DE MESURES INDIVIDUELLES**  
 ASP, CIVIS, PLIE  
**Chef de service : Christine LE DRIAN**

● **ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT**  
 FSL  
 ● **LOGEMENTS TEMPORAIRES**  
 ALT  
 ● **SERVICE ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION**  
 ● **ATELIER MULTI-ACTIVITÉS**  
**Chef de service : Sonia PAUMIER Patricia DABEE \***



\* Remplaçant(e) du chef de service en poste



## TROIS AXES MAJEURS

Pour le Pôle Insertion Adultes Familles, l'année 2010 aura été une année dont il faudra retenir **trois axes majeurs** :

- la mise en œuvre d'un **nouvel organigramme** du Pôle Insertion Adultes Familles en lien avec la nouvelle organisation associative en trois pôles ;
- le lancement de la **démarche «Projet de Pôle-Projets de service»** ;
- la préparation de la **fusion Sauvegarde 56/A.E.M.**

### L'organisation du pôle en deux dispositifs

La nouvelle organisation de la Sauvegarde 56, Pôle Insertion Adultes Familles-Pôle Protection de l'Enfance-Pôle Ressources, a pris corps dès le début de l'année 2010. Outre l'arrivée d'un **nouveau directeur, Yves GICQUELLO**, les conséquences pour le Pôle Insertion Adultes Familles ont été l'organisation du Pôle en **deux dispositifs** :

#### Le dispositif Insertion Hébergement

■ **Il regroupe :**

- le **SAUC** et le **115** ;
  - le **CHRS Sauvegarde 56** et ses trois sites ;
  - le service **«Étrangers»** ;
- auquel est venu s'adjoindre le **CHRS de l'A.E.M.**

Le pilotage de ce dispositif a été confié à une directrice adjointe de Pôle, responsable de dispositif, **Françoise GUILLARD**.

#### Le dispositif Logement Insertion Socio-professionnelle

■ **Il regroupe :**

- les services ALT, FSL, BAL,
  - la plateforme hébergement/logement d'Auray,
  - les activités liées à l'insertion par l'économique de la Sauvegarde 56 et de l'A.E.M.
- soit en tout **21 activités différentes**.

Le pilotage de ce dispositif a été confié à un directeur adjoint de Pôle, responsable de dispositif, **Loïc de L'ESTOURBEILLON**.

#### Une plus grande lisibilité

Ce **scénario-étape** s'est ainsi construit dans l'objectif de donner **plus de lisibilité** à notre organisation en **regroupant** sous une même appellation des **activités similaires** sur l'ensemble des deux principaux territoires d'action que sont Vannes-Auray et Lorient.

Cette organisation dite « scénario-étape » a été mise à l'œuvre en cours d'année. Elle s'est vu questionnée régulièrement dans le cadre de la **réflexion globale engagée sur la construction du Pôle et de son projet**.

C'est le deuxième temps fort de l'activité du Pôle Insertion Adultes Familles en 2010.

## Projet de pôle, projets de services

Dans le cadre de la préparation à la fusion entre les deux associations, Sauvegarde 56 et A.E.M., il a été souhaité d'engager très rapidement une réflexion sur la démarche projet de pôle en amont de la démarche projet de services, le tout en lien avec le projet associatif Sauvegarde 56 qui est réinterrogé actuellement.

Projet associatif, projet de Pôle, projets de Services pour mettre en cohérence, en synergie, les différentes parties d'un système... C'est partir d'une photographie à l'instant «T» pour **se projeter dans un avenir à moyen terme** (3/5 ans). C'est également dans un contexte de mutations internes/externes permanents, enclencher une **dynamique stimulante** d'actions, de réflexions pour **adapter les réponses aux besoins, réaliser au mieux les missions qui nous sont confiées** en gardant la main sur les outils, les développements possibles, les innovations et préconisations permettant un ajustement de nos actions au regard des besoins. Etre malgré tout **force de proposition** dans un contexte de **raréfaction des moyens**.

### Des groupes de réflexion

En septembre 2010, le lancement de la démarche a été engagé. La très grande majorité des professionnels des deux associations a participé à des **groupes «offres de service»** et à des **groupes «interface»**, ce qui a permis de mieux se connaître, de connaître les offres de services du Pôle Insertion Adultes Familles, d'engager les prémices d'une **réflexion transversale** sur les grands thèmes que sont :

- le rôle et la place de **l'utilisateur acteur de son parcours** ;
- la notion de **territoire** et le questionnement de **l'animation** de ce territoire ;
- **l'expertise** et la **référence professionnelle** ;
- la valorisation des **parcours professionnels** et leur complémentarité ;
- la **lisibilité** et la **promotion** de nos **actions** ;
- **l'identité** professionnelle **associative** et de **pôle**.

### La parole de l'utilisateur

Nous avons aussi souhaité recueillir la parole de l'utilisateur pour qu'il nous dise ou redise qui il est, ce dont il a besoin, ce que **«accompagnement»** veut dire pour lui, ce qu'il souhaite pour demain.

Il nous a dit qu'il **était bien accompagné**, qu'il avait souvent besoin d'être **guidé dans ce labyrinthe associatif très complexe et peu lisible**, qu'il **savait faire des choses** et **se tenait parfois à disposition de ses alter-ego pour les aider, de l'association** si on le lui proposait.

## Les finalités

Pour conclure sur ce projet de pôle, les finalités sont :

- donner **un sens partagé aux projets**,
- être **lisible**,
- développer une **palette d'offres de services complète et organisée**,
- garantir une **réponse de proximité**,
- mettre en œuvre une **opérationnalité transversale**,
- **se développer et innover**  
dans un contexte de **raréfaction des moyens**.

## La fusion Sauvegarde 56-Espoir Morbihan

**Le troisième temps fort de l'année 2010 a été la préparation et l'effectivité de la fusion-absorption Sauvegarde 56/A.E.M.**

Lancée dès 2009, la réflexion s'est intensifiée en 2010 par la réalisation de **trois diagnostics** permettant de vérifier la **faisabilité de la fusion** :

- un diagnostic **stratégique d'organisation associative** qui a permis à l'ensemble des professionnels de se prononcer sur ce projet de fusion,
- un diagnostic **social et juridique** permettant d'évaluer l'impact de la fusion sur les conventions collectives, les transferts des contrats de travail...
- un diagnostic **financier**, tout particulièrement pour l'A.E.M., permettant d'évaluer l'ensemble des aspects financiers et patrimoniaux de l'Association,

Ces trois diagnostics ayant confirmé la faisabilité de la fusion, celle-ci a été **votée en Assemblée Générale Extraordinaire par les deux associations en décembre 2010**, la fusion étant **effective depuis le 1er janvier 2011**.

## En conclusion...

L'année 2010 a été placée sous le signe du changement, 2011 devrait être l'année de la consolidation de la nouvelle organisation du Pôle Insertion Adultes Familles en lien étroit avec la réflexion du Projet de Pôle engagée en 2010, qui se poursuit, en 2011, par les projets de services pour se terminer en 2012.

La crise économique qui touche de plein fouet le social et le médico-social nous fait penser que 2011 sera encore une année de réorganisation au regard des moyens alloués.

Le positionnement associatif est clair :

- tout mettre en œuvre pour conserver les moyens humains,
- s'organiser pour rendre le meilleur service possible à l'utilisateur, et mettre celui-ci encore plus en mouvement dans son projet,
- résister par l'innovation, le développement, l'anticipation, par une organisation collective associative militante qui soit force de proposition et crée les conditions d'une dynamique et d'une réactivité pour anticiper les évolutions et la réponse aux besoins de demain.



2011

RAPPORT d'activité

# LE PÔLE INSERTION ADULTES FAMILLES

## Activité en chiffres

### Hébergement

LORIENT/AURAY/VANNES	2009		2010	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
Kéranne (chrs)	117	110	130	109
Le Safran (chrs)	142	67	153	43
Le Safran (hôtel maternel)	22	23	18	18
Mosaïk (chrs)	106	/	88	/
Robelin (chrs) - hors urgences	/	/	112	/
Mosaïk (stabilisation)	36	/	24	/
Cada (demandeurs d'asile)	74	81	63	61
Kéranne Latitudes (primo-arrivants et déboutés)	99	96	106	120
<b>Sauc</b> (Service d'accueil d'urgence)	1.309	34	1.269	395

### Logement

	2009	2010
Résidence Jean Jaurès (hôtel social)	45	49
Logements temporaires (ALT Lorient et Vannes)	201	247
Accompagnement social spécifique (FSL Lorient et Vannes)	163	193
Bureau accès logement (BAL)	45	64
Médiation (familiale/conjugale)	67	80
Accompagnement vers le logement (SAVL)	/	14
<b>TOTAUX</b>	<b>521</b>	<b>647</b>

### Activités d'insertion, de formation et d'accompagnement social

LORIENT/AURAY/VANNES	2009	2010
Accompagnement individuel (demandeurs d'emploi en situation de chômage de longue durée, en grande difficulté, en voie d'exclusion et risque de marginalisation...) Mesures à dominante sociale (ASI-ASP) ■ ASP ■ ASI	<b>319 adultes</b> 42 adultes 277 adultes	<b>77 adultes</b> 22 adultes 55 adultes
Jeunes demandeurs d'emploi (âgés de moins de 25 ans suivis dans le cadre du programme CIVIS)	<b>33 jeunes</b>	<b>32 jeunes</b>
Actions diverses menées auprès des gens du voyage du Morbihan	<b>930 personnes</b> (jeunes & adultes)	<b>1.202 personnes</b> (jeunes & adultes)
Actions d'insertion sur le pays d'Auray (actions collectives et atelier d'insertion)	<b>33 adultes</b>	<b>26 adultes</b>
Accompagnement de salarié(e)s en insertion, engagés dans le dispositif du PLIE (Plan lorientais pour l'insertion et l'emploi)	<b>86 adultes</b>	<b>113 adultes</b>
Centre de Pré-orientation	/	<b>107 adultes</b>
SEB Action	/	<b>69 adultes</b>
SEB Plus	/	<b>31 adultes</b>
Service Emploi	/	<b>240 adultes</b>
Service Evaluation Bilan Brest	/	<b>107 adultes</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1.401 personnes</b>	<b>2.004 personnes</b>

# PÔLE INSERTION ADULTES FAMILLES

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



## DISPOSITIF HÉBERGEMENT INSERTION SOCIALE

Service d'accueil d'urgence  
et de coordination (Sauc)

115 Morbihan

Hôtel maternel et Chrs Le Safran

Chrs Mosaïk

Chrs Robelin

Chrs Keranne

Centre d'accueil des demandeurs d'asile  
(Cada)

Keranne Latitudes



## Le dispositif hébergement insertion sociale

Ce dispositif comprend :

- 144 places**
- Le **Service d'Accueil d'Urgence et de Coordination** intégré au SIAO Morbihan
  - Le **numéro d'urgence sociale** 115
  - Le CHRS **Le Safran** à Lorient
  - Le CHRS **Mosaïk** à Lorient
  - Le CHRS **Robelin** à Lorient (à partir de janvier 2011)
  - Le CHRS **Keranne** à Vannes
  - Le **CADA** à Lorient et Auray (90 places)
  - **Keranne Latitudes**  
(hébergements primo-arrivants et déboutés du droit d'asile – 25 familles)
  - Le **Service d'Accueil Mère-Enfant** de la Résidence Le Safran à Lorient (15 places).

Le dispositif hébergement insertion sociale permet une **veille sociale**, des **hébergements d'urgence**, des **hébergements d'insertion**, un **accompagnement social** de proximité et adapté aux besoins des personnes. Le regroupement dans un **même dispositif** a pour objectif de favoriser le **parcours** des personnes concernées, les **coopérations** des professionnels du dispositif pour plus de transversalité, de cohérence interne. Cette organisation permet également de rendre plus lisible notre activité tant à l'interne que pour nos partenaires.

Le service rendu aux usagers gagne en **qualité** en développant les coopérations tant avec le dispositif logement insertion socio-professionnelle, interne au Pôle Insertion Adultes Familles, qu'avec l'ensemble des intervenants sociaux et socio-professionnels des territoires de Lorient, Auray et Vannes. De nombreux **partenariats** ont été mis en place avec les services sociaux, les associations, les services de la petite enfance, les services judiciaires, les services culturels des villes...

En 2010, le SAUC a participé à la mise en place du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)**. Ce nouveau dispositif de veille sociale est géré par l'Association **SOLIDEP 56** qui regroupe, pour cette mission, la **Sauvegarde 56** et l'**AMISEP**.

### Le CHRS Sauvegarde 56

Par arrêté préfectoral du 12 février 2010, les **CHRS Mosaïk**, **Le Safran**, tous deux situés à Lorient, et le **CHRS Keranne**, situé à Vannes et Auray, ont été regroupés en une seule entité nommée **CHRS Sauvegarde 56**.

Depuis cette date, le CHRS fonctionne selon les modalités suivantes :

Site	Public	Localisation	Places urgence			Places insertion			Total
			Collectif	Eclaté	Total	Collectif	Eclaté	Total	
Mosaïk	Hommes jeunes	3 rue Jean Lagarde, Lorient	-	-	-	2	19	21	<b>21</b>
Le Safran	Femmes et couples	57 rue Amiral Courbet, Lorient	6	-	6	8	17	25	31
Keranne		14 rue de Kervénic, Vannes	6	-	6	10	16	26	32
Keranne		9 rue Louise Michel, Auray	-	-	-	-	5	5	5
<b>CHRS La Sauvegarde 56</b>	<b>Hommes jeunes, femmes et couples</b>	<b>27 rue Belle Fontaine, Lorient</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>57</b>	<b>77</b>	<b>89</b>

Les trois établissements ont conservé leur fonctionnement sur leurs sites d'origine. Ils offrent sur les villes de Lorient, Vannes et Auray **89 places d'hébergement dont 12 en urgence.**

## L'année 2010 en chiffres

### 115 - Numéro d'urgence

	Nombre total de communications téléphoniques
Appels demandeurs	4.984
Appels polluants	1.668
Appels coordination	3.868
<b>Nombre total d'appels</b>	<b>10.520</b>

### SAUC - Service d'accueil d'urgence et de coordination

Entretiens	Actions de coordination (Contacts téléphoniques, rencontres avec les différents partenaires)	Accueil		
		Situations	Adultes	Enfants
<b>1.136</b>	<b>5.476</b>	<b>1.185</b>	1.269	395

### CHRS Sauvegarde 56 et le CHRS Robelin (intégrera le dispositif le 1er janvier 2011)

	Mosaïk	Le Safran	Keranne	CHRS S56 Total	Robelin (hors urgence)
Au 1er janvier 2010 étaient présents	24	35	57	<b>116</b>	40
Ont été admis en 2010	64	161	182	<b>407</b>	72
Sont sortis en 2010	62	167	194	<b>424</b>	73
Étaient présents au 31 décembre 2010	25	29	45	<b>99</b>	72
<b>Nombre total de personnes hébergées</b>	<b>88</b>	<b>196</b>	<b>239</b>	<b>523</b>	<b>112</b>

### Cada Sauvegarde 56

	Adultes	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Au 1er janvier 2010 étaient présents	44	23	21	51	<b>95</b>
Ont été admis en 2010	19	9	10	10	<b>29</b>
Sont sortis en 2010	19	10	9	20	<b>39</b>
Étaient présents au 31 décembre 2010	44	22	22	47	<b>91</b>
<b>Nombre total de personnes hébergées</b>	<b>63</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>61</b>	<b>124</b>

### Keranne Latitudes

	Adultes	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Au 1er janvier 2010 étaient présents	52	24	28	61	<b>113</b>
Ont été admis en 2010	54	26	28	59	<b>113</b>
Sont sortis en 2010	50	23	27	55	<b>105</b>
<b>Nombre total de personnes hébergées</b>	<b>106</b>	<b>50</b>	<b>56</b>	<b>120</b>	<b>226</b>

### Service d'accueil Mère-Enfant

	Adultes	Enfants		Total
	DISS	DISS	Sans prise en charge ASE	
Au 1er janvier 2010 étaient présents	7	9	2	<b>16</b>
Ont été admis en 2010	11	9	5	<b>20</b>
Sont sortis en 2010	11	12	2	<b>23</b>
Étaient présents au 31 décembre 2010	7	6	5	<b>13</b>
<b>Nombre total de personnes hébergées</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>36</b>

# PÔLE INSERTION ADULTES FAMILLES

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



## DISPOSITIFS LOGEMENT ET INSERTION SOCIO- PROFESSIONNELLE

### LOGEMENT

Logements temporaires

Accueil hébergement insertion

Résidence Jean Jaurès

Bureau d'accès au logement

Accompagnement social lié au logement

Consolidation

### INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Mesures individuelles

Accompagnement des gens du voyage

Atelier multi-activités

Pôle professionnel

Evaluation bilan



## Les dispositifs Logement et Insertion socio-professionnelle

Cette synthèse présente l'activité des services de La Sauvegarde 56 et de l'Association Espoir Morbihan (AEM) rattachés aux dispositifs Logement et Insertion Socio-professionnelle. La fusion des services ayant lieu en 2011, nous présentons les activités séparément, en les rattachant aux dispositifs concernés.

En 2010, nous avons constaté une **évolution de la précarisation** des personnes orientées, précarisation liée à des **ruptures de droits**, dues à des **procédures administratives plus complexes**, une augmentation importante du **coût de la vie**, un **accès à l'emploi devenu difficile** du fait de la crise économique. **Cette précarisation s'est répercutée sur la sphère du logement.**

### LE DISPOSITIF LOGEMENT

#### Les logements temporaires (ALT) de Vannes et Lorient

Nombre de logements	46
Nombre de personnes hébergées	223

**La durée des séjours s'allonge** en 2010 ; 60% des ménages restent plus de 6 mois. **91% des sorties** se font vers le **logement durable** (67% en HLM, 24% parc privé). **L'augmentation des loyers** et des **charges**, en particulier **l'énergie**, rend difficile l'équilibre du service, car **les ressources des ménages restent basses** et **les participations ne couvrent pas la totalité des charges.**  
**Les subventions n'évoluent pas avec la réalité de ces coûts.**

#### Le Service Accueil Hébergement Insertion d'Auray (SAHI)

Prestations	Nombre personnes accompagnées
Accueil, évaluation, orientation	150
Hébergement à l'hôtel	16 pour 215 nuitées
5 places CHRS (3 logements)	15
15 Logements ALT	54
Accès au logement, dont BAL	37 dont 22 accès au logement autonome

Ouvert courant 2009, le SAHI est une **plateforme d'accompagnement vers et dans le logement**, permettant d'accompagner des **personnes de la rue** au logement autonome.

Elle est articulée autour de **4 prestations** :

- une Cellule d'Accueil et d'Orientation (CAO),
- 5 places CHRS,
- 15 logements ALT,
- un Bureau Accès Logement (BAL).

**La mise en route du service en 2009 a été fortement soutenue par l'ensemble des partenaires**, tant financiers (DDCS et Conseil Général) que techniques (Circonscription, Mairie, CCAS, CAF, Mission Locale, Bretagne Sud Habitat, Auray Communauté, EPSM).

**Les résultats, après une année de fonctionnement, montrent le bien fondé de cet outil.**

Les partenariats développés permettent de rendre le parcours des ménages accueillis plus fluide, malgré la tension croissante du marché locatif du territoire d'Auray. Un travail avec les financeurs devrait permettre de préciser les modalités de financement en prenant en compte la particularité du service.

## La Résidence Jean Jaurès (Lanester)

Nombre de logements	14
Nombre de personnes hébergées	49

**La durée moyenne des séjours baisse** en 2010 : 4,7 mois contre 5,2 en 2009.

Le public accueilli :

- **84% de personnes isolées** (65% sont des hommes, 19% sont des femmes).
- **72%** des ménages restent **moins de 6 mois**.
- **47%** des sortants accèdent à un **logement durable**.
- **21%** poursuivent un parcours **dans un autre dispositif** (ALT, hôpital, formation).
- **25%** sortent vers un **hébergement (famille ou ami)**.

**La Résidence Jean Jaurès constitue une étape de consolidation dans les parcours d'insertion des personnes.**

## Le Bureau d'Accès au Logement de Lorient

Le Bureau Accès Logement est un outil destiné à permettre à des ménages en difficulté, **d'accéder au logement autonome dans le parc privé**.

En 2010, l'équipe a subi des changements du fait du congé maternité d'une salariée.

En 2010, nous avons reçu **195 personnes**. Ce nombre est **en baisse par rapport à 2009** (224 personnes), cependant, nous avons réalisé **davantage d'actions «aide à l'accès»**, ce qui signifie un **temps d'accompagnement globalement plus important**.

Les **bénéficiaires du RSA** représentent **47%** des demandes. Cette proportion est **en hausse** en 2010.

Nous constatons également une **diminution des orientations des dispositifs d'hébergement** (CHRS, ALT, Résidence Jean Jaurès), en raison d'une accélération des attributions HLM au profit de ces publics.

**En 2011, une Charte départementale «Accès Logement» doit être mise en place avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement vers le logement pour apporter plus de fluidité dans l'accès au parc privé.**

## L'accompagnement social spécifique lié au logement (ASSLL) Vannes et Lorient

Prestation	Nombre de personnes accompagnées	Mois mesures
ASSLL	170	696 dont 423 sur Lorient et 273 Vannes/Auray
Dont baux glissants	2	

**L'activité 2010 a été importante**, confirmant la tendance déjà observée en 2009.

L'écart avec l'objectif moyen de **519 mois mesures** fixé conventionnellement est conséquent ; **la suractivité de 177 mois/mesures** représente **34% de plus** par rapport à l'objectif moyen prévu. Pour répondre à cette demande, la Sauvegarde 56 a mis en œuvre, dès 2009, des **moyens humains complémentaires**, afin que la prise en charge des ménages reste de qualité.

**Les chiffres mettent en exergue le besoin croissant d'accompagnement social lié au logement. Sans la mesure d'ASSLL, la plupart des ménages seraient en situation potentielle d'expulsion ou en difficulté récurrente d'accès à un logement stable.**



## Le service Consolidation (AEM)

L'AEM a rejoint la Sauvegarde 56, apportant **son expertise dans l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques**. Le service Consolidation comprend **trois types de mesures** (tableau ci-dessous), dont une - le SAVL - destinée particulièrement aux **personnes en grande précarité et/ou souffrant de troubles psychiques**.

Les trois mesures d'accompagnement sur le territoire de Lorient

Prestations	Nombre de personnes accompagnées	Commentaires
14 logement ALT	<b>24</b> (1 femme)	Séjour moyen : <b>8,15 mois</b>
Accompagnement spécifique (FSL)	<b>23</b> (1 femme)	<b>110 mois mesures</b> dont <b>26 en bail glissant</b>
Accompagnement vers le logement (SAVL)	<b>14</b> (4 femmes)	Durée moyenne : <b>12 mois</b>

Le service Consolidation s'inscrit dans une **logique de parcours pour les usagers des CHRS Robelin et Foch** (fermé en 2010) et de **l'Hôpital Charcot**, afin de consolider leur situation et les accompagner **vers un accès en logement autonome**.

- Les personnes accompagnées sont **majoritairement des isolés** (hommes 90%, femmes 10%)  
principalement **sortant des CHRS Robelin et Foch (80%)** ;
- Les personnes suivies en SAVL ont été orientées par le **GEM**, les **ESAT**, le **Pôle Professionnel de l'AEM** ou les **CHRS**.

**La typologie des personnes accompagnées a évolué vers plus de précarité.**

**Le rapprochement du service Consolidation et du dispositif Logement de la Sauvegarde 56 permet un enrichissement mutuel des pratiques pour une meilleure prise en charge de la complexité des situations des usagers, notamment sur l'aspect psychique.**

## LE DISPOSITIF INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



### Les mesures individuelles

Ces mesures ont toutes une **visée d'insertion professionnelle**. A l'exception de l'accompagnement renforcé du PLIE, elles ciblent **des personnes très éloignées de l'emploi**, pour lesquelles nous sommes sollicités pour aider à lever les freins à l'élaboration d'un projet professionnel.

- **La mesure d'Accompagnement Social de Proximité (ASP)** : cette mesure est un outil du Plan Départemental d'Insertion (PDI), pour les **bénéficiaires du RSA** des territoires d'Auray et de Lorient. Elle touche des **personnes désocialisées et très éloignées de l'emploi**. D'une durée de 6 mois, elle peut être renouvelée.
- **L'accompagnement renforcé dans le cadre du Contrat d'Insertion à la Vie Active (CIVIS)** est destiné aux **jeunes des Missions Locales** et vise à lever les freins à l'insertion professionnelle. Il s'agit d'un **accompagnement socio-éducatif** pour des jeunes dont la problématique éducative fait obstacle à l'insertion professionnelle (durée 6 mois renouvelables).

- **La mesure d'Appui Social Individualisé (ASI)** est ouverte aux **demandeurs d'emploi de longue durée**, sur prescription de **Pôle Emploi**. Ce sont des personnes généralement **très éloignées de l'emploi**. Cette mesure, financée par l'Etat (DDCS), a été arrêtée en 2009 ; l'activité 2010 représente les mesures commencées en 2009 s'achevant en 2010.
- **L'accompagnement renforcé dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays de Lorient** : cette mesure a pour finalité d'accompagner la personne vers un **accès à l'emploi ou à une formation**. Il n'y a pas de durée prédéfinie.

Prestations	Nombre de personnes accompagnées	Commentaires
ASP Auray Lorient	<b>22</b>	<b>109</b> mois mesures
CIVIS renforcé Vannes Auray	<b>32</b>	
ASI	<b>55</b>	Fin de la mesure en 2010
Accompagnement renforcé PLIE	<b>113</b>	<b>277</b> actions mobilisées

**L'arrêt de la mesure ASI**, malgré le besoin important repéré par les services publics de l'emploi a mis de nombreuses personnes sur le bord de la route. **En année pleine, nous suivions plus de 300 personnes.**

**La baisse programmée des financements pour l'accompagnement CIVIS** met également **en péril l'insertion des jeunes les plus en difficulté**, qui pouvaient nous être confiés.

## Le service d'accompagnement des gens du voyage (GDV)

La Sauvegarde 56 est mandatée par le Conseil Général et le Préfet pour assurer un accompagnement global des personnes de la communauté des gens du voyage.

A ce titre, nous exerçons **4 activités** et suivons au total **1.202 personnes** (voir tableau synthétique ci-dessous).

Prestations	Nombre de personnes accompagnées	Commentaires
Accompagnement scolarité	<b>250 enfants</b> (3 à 12 ans)	<b>11 écoles</b> concernées
	<b>43 enfants</b> (+ de 12 ans)	Suivis dans le cadre d'une <b>scolarité CNED</b>
Projet jeunes 17-25 ans	<b>52</b>	De janvier 2009 à décembre 2010
Accompagnement RSA (réfèrent RSA)	<b>857</b> dont 230 micro-entrepreneurs	<b>176</b> des micro-entrepreneurs adhérent à Genesis
Actions collectives RSA	<b>79 mamans</b>	Les mamans sont souvent accompagnées de jeunes enfants
Accompagnement des travailleurs indépendants (Service Genesis)	<b>176</b>	<b>43</b> sorties du dispositif en 2010

## Les prestations :

- **Accompagnement à la scolarité et à la parentalité**, qui comprend la **scolarisation** des enfants de 3 à 12 ans, la scolarisation des plus de 12 ans et **l'accompagnement des familles autour de la scolarité**.  
Dans ce cadre, un **partenariat étroit avec le Collège Anita Conti** de Lorient a été mis en place pour permettre aux enfants de plus de 12 ans de prendre contact avec une structure de droit commun.
- **Projet jeunes (Insertion des jeunes de 17-25 ans)** : initié en 2009, cette action a pour objectif de permettre aux jeunes du voyage **d'accéder à une insertion professionnelle**. Les disparités par territoire sont importantes et conduisent à adapter la réponse aux besoins spécifiques : accès aux droits, ateliers de savoirs fondamentaux, permis de conduire, élaboration de projet, mise en œuvre de projet.  
**L'accompagnement se fait dans la durée.**
- **Accompagnement des bénéficiaires RSA** dont :
  - **Accompagnement social dans le cadre du RSA**, accompagnement **social global**, mise en œuvre du **contrat d'insertion, médiation avec les institutions** administratives ou sociales.
  - **Actions collectives à destination des mamans et de leurs enfants** : l'objectif est d'ouvrir les familles sur le monde extérieur, dans un contexte où les femmes sont habituellement dépendantes du groupe familial (activités de découverte, ateliers bien-être, couture, image de soi).
- **Accompagnement des travailleurs indépendants** :  
Deux activités :
  - **Service Genesis** : un accompagnement administratif renforcé, un accompagnement à la création d'entreprise (information, formation, aide dans les démarches) et une domiciliation de l'entreprise.
  - **Accompagnement en binôme** avec le référent RSA pour les micro-entrepreneurs qui ne sont pas adhérents à Genesis.

## L'Atelier multi-activités «La Ferme du Printemps» à Auray

Cet atelier accueille prioritairement des **bénéficiaires du RSA orientés par les référents sociaux d'Auray et des communes du Pays d'Auray** (de Camors à Quiberon). Cet outil s'inscrit dans le **Plan Départemental d'Insertion** comme **lieu d'accompagnement et de remobilisation** de personnes **en rupture sociale, et très éloignées de l'emploi**.

Les activités supports à l'accompagnement sont variées (bricolage/rénovation de meubles, jardinage, cuisine, couture, informatique, marche, arts décoratifs, découverte culturelle, santé).

- En 2010, nous avons accueilli **26 personnes**, avec une présence quotidienne de 8 à 10 personnes.
- **8 personnes sont sorties pour 14 entrées**.  
Sur les 8 sorties, **4 sont en insertion professionnelle**.
- Ce sont majoritairement des **hommes isolés (66%)**, vivant seuls ou chez leurs parents.
- La tranche d'âge la plus représentée est celle des **40-49 ans (39%)**, puis les **plus de 50 ans (38%)**.

## Le pôle professionnel (AEM)

Ce service regroupe des actions en faveur de personnes souffrant de troubles psychiques et de personnes présentant un handicap psychique lié à la maladie mentale.

Il a pour mission, selon les publics, d'évaluer l'employabilité et de proposer une orientation voire d'accompagner la personne vers et/ou dans l'emploi.

### ■ Le Centre de Pré-Orientation (CPO)

Ce service accueille des **personnes reconnues handicapées psychiques**, orientées par la **Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)** pour élaborer une préconisation au regard de **l'emploi**. Il est organisé en stages de 12 semaines : 8 sessions ont accueilli 15 bénéficiaires par stage.

### ■ Le Service Evaluation Bilan (SEB Action)

Ce service accueille sur un **stage de 3 semaines**, des **personnes en difficulté, présentant des troubles psychiques non diagnostiqués**, dans le but d'évaluer le trouble et de proposer une préconisation (emploi, RQTH, soins). Les publics sont orientés par **l'Unité Territoriale RSA, le PLIE ou la Mission Locale** (avec un accompagnement de 6 mois possible pour les jeunes). 8 sessions annuelles ont eu lieu pour 10 stagiaires.

### ■ Le Service Evaluation Bilan décentralisé (SEB Plus) :

Afin de répondre aux besoins de **personnes ne pouvant pas se déplacer du fait de la distance**, nous organisons des **stages d'évaluation courts (5 jours)**. En 2010, 3 stages ont eu lieu à Ploërmel et Pontivy (8 places par stage).

### ■ Le Service Emploi

Ce service accompagne des personnes **reconnues travailleurs handicapés psychiques** orientées par **CAP Emploi** ou **Pôle Emploi**, pour un parcours d'**accès à l'emploi** et par un **employeur, la médecine du travail ou le salarié** pour un **maintien dans l'emploi**.

Il se décompose en 4 prestations :

Prestations	Intitulé	Durée	Commentaires
Prestation 1	<b>Analyse de la demande</b>	15 h	Analyse des besoins réalisée par le psychologue et le chargé d'insertion
Prestation 2	<b>Elaboration de projet</b>	6 mois	Prestations assurées par le chargé d'insertion
Prestation 3	<b>Accompagnement complémentaire à l'élaboration de projet</b>	15 à 34 h sur 6 mois	
Prestation 4	<b>Suivi en emploi lors d'une prise d'emploi ou au cours de l'emploi</b>	12 mois	

Prestations		Nombre de personnes accompagnées	Commentaires
CPO		107 dont 23 abandons	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 4.888 jours stagiaires</li> <li>■ 71% d'hommes</li> </ul>
SEB Action		30 (RSA) 30 (PLIE) 9 (Mission Locale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 62% d'hommes</li> <li>■ 57% d'orientation RQTH ou soins</li> </ul>
SEB PLUS		31	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 71% d'hommes</li> <li>■ Orientation vers l'emploi importante (45%)</li> </ul>
SERVICE EMPLOI	<b>Total</b>	<b>240</b>	
	Prestation 1 (P1)	127	<b>Orientations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 65% vers P2,</li> <li>■ 26% vers MDA,</li> </ul>
	Prestation 2 (P2)	83	<b>Orientations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 36% vers l'emploi,</li> <li>■ 23% vers P3,</li> <li>■ 13% vers les soins.</li> </ul>
	Prestation 3 (P3)	14	<b>Orientation majoritaire :</b> Retour vers le prescripteur pour placement en emploi.
	Prestation 4 (P4)	15	<b>73% de suivis à la demande du salarié</b> lors de la prise d'emploi.

- **Sur le CPO**, nous constatons une **augmentation du nombre de personnes n'ayant jamais travaillé** ; la tranche d'âge la plus représentative est celle des **26-44 ans**.  
Les préconisations sont **l'emploi en milieu ordinaire ou protégé pour 65%** (14% ordinaire et 51% ESAT), l'incapacité à reprendre une activité professionnelle pour 31% et une évaluation en ESAT pour 4%.
- **Le SEB Action** reçoit des personnes dont la **période d'inactivité est supérieure à 3 ans**.
  - Les **préconisations** sont principalement :
    - le **soin** : 38%,
    - l'**emploi** : 33 %,
    - la **MDA** pour une **reconnaissance Travailleur Handicapé (RQTH)**: 19%.
  - **10% ont abandonné.**
- **Le SEB Plus** a reçu **22 personnes de Ploërmel et 9 de Pontivy**.
  - Ce sont majoritairement des **hommes (71%)**, **n'ayant pas travaillé depuis plus de 2 ans (77%)**.
  - Les **préconisations** sont :
    - l'**emploi** : 45%,
    - le **soin** : 13%
    - la **MDA** pour une **reconnaissance Travailleur Handicapé (RQTH)** : 16%.
  - **Le taux d'abandon (26%) est élevé.**
- **Le Service Emploi** : les personnes accueillies ont en général eu recours à toutes les prestations de droit commun. Notre objectif est de **conduire la personne à être acteur de son projet**, en lui faisant prendre conscience de ses **capacités** mais aussi des **freins** liés au handicap psychique.



## Le Service Evaluation Bilan de Brest (AEM)

Ce service propose, à des **personnes présentant des difficultés récurrentes d'insertion**, une **évaluation professionnelle et psychosociale** (stage de 3 semaines) et un **accompagnement individuel** de 3 à 6 mois pour mettre en œuvre les préconisations de l'évaluation (professionnelles, sociales, santé).

Le Service effectue **deux prestations complémentaires pour les prescripteurs du PLIE** :

- des analyses de situations d'utilisateurs,
- des analyses de pratiques.

Prestation	Nombre de personnes accompagnées	Commentaires
Session d'évaluation	<b>107</b>	103 ont bénéficié d'un accompagnement individuel

- Les personnes accueillies en stage sont :
  - pour **78%** d'entre elles, **isolées** ;
  - **41%** bénéficient du **RSA**,
  - **18%** sont **sans aucune ressource**.
- A l'issue des stages :
  - **103 personnes** ont bénéficié de l'**accompagnement individualisé**, dont 40 sont encore en accompagnement à la fin de l'année 2010.
  - Les **personnes sorties en 2010 (67)** ont été accompagnées :
    - pour **26%** vers la **formation** ou l'**accès à l'emploi**,
    - pour **33%** vers la **santé** (notamment RQTH)
    - pour **10%** vers un **traitement de problèmes d'ordre sociaux** (logement, mobilité).
- **31% des sortants ont quitté le dispositif** pour déménagement, recherche emploi direct, non adhésion aux préconisations, ou non respect des rendez-vous :
  - **en cours d'évaluation (6%)** ou
  - **en cours d'accompagnement (25%)**.



# Sauvegarde 56



## 1 ASSOCIATION, 3 PÔLES D'ACTIVITÉS

Les activités de la **Sauvegarde 56**, association loi 1901, sont réparties en **trois pôles** placés sous la responsabilité de la **direction générale**.

- 1 PÔLE RESSOURCES
- 2 PÔLES D'INTERVENTION
  - le Pôle PROTECTION DE L'ENFANCE
  - le Pôle INSERTION ADULTES FAMILLES

## L'ASSOCIATION

**PRÉSIDENTE : Andrée CARIO**

**Siège**  
5 place Général de Gaulle - BP 104  
56703 HENNEBONT Cedex  
email : [association@sauvegarde56.org](mailto:association@sauvegarde56.org)

T : 02 97 36 19 70  
F : 02 97 85 08 90

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL : Jean LAVOUÉ**

**Secrétariat de direction générale**  
5 place Général de Gaulle - BP 104  
56703 HENNEBONT Cedex  
email : [association@sauvegarde56.org](mailto:association@sauvegarde56.org)

T : 02 97 36 19 70  
F : 02 97 85 08 90

## LE PÔLE RESSOURCES

<b>DIRECTRICE DE PÔLE : Cécile HENRY</b>	<b>DIRECTION DE PÔLE ET SERVICES</b> 5 place G <sup>al</sup> de Gaulle - BP 104 56703 HENNEBONT Cedex email : <a href="mailto:association@sauvegarde56.org">association@sauvegarde56.org</a> T : 02 97 36 19 70 F : 02 97 85 08 90
	Le pôle gère le dispositif : GESTION DES RESSOURCES <ul style="list-style-type: none"><li>■ BUDGET, FINANCES, COMPTABILITÉ</li><li>■ RESSOURCES HUMAINES</li><li>■ ADMINISTRATION</li></ul>

## LE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

<b>DIRECTEUR DE PÔLE : Jean-Guy HÉMONO</b>	<b>DIRECTION DE PÔLE</b> 27 rue Chaigneau 56100 LORIENT email : <a href="mailto:saadirection@sauvegarde56.org">saadirection@sauvegarde56.org</a> Tél. : 02 97 81 37 55 Fax : 02 97 81 01 32
	Le pôle s'articule autour de 4 dispositifs : <ul style="list-style-type: none"><li>■ ACCUEIL ADOLESCENTS</li><li>■ ACCUEIL FAMILIAL</li><li>■ MILIEU OUVERT</li><li>■ PRÉVENTION SOCIALE</li></ul>

## LE PÔLE INSERTION ADULTES FAMILLES

<b>DIRECTEUR DE PÔLE : Yves GICQUELLO</b>	<b>DIRECTION DE PÔLE</b> 12 quai des Indes - BP 20347 56100 LORIENT Cedex email : <a href="mailto:poleadultefamille@sauvegarde56.org">poleadultefamille@sauvegarde56.org</a> T. : 02 97 21 33 40 F : 02 97 21 57 11
	Le pôle s'articule autour de 2 dispositifs : <ul style="list-style-type: none"><li>■ HÉBERGEMENT INSERTION SOCIALE</li><li>■ LOGEMENT INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE</li></ul>